

Janvier 2013

N°49

Commune à la Une



A l'issue des élections communales du 14 octobre 2012, le nouveau Conseil communal a été installé le 3 décembre 2012.

Sur la photo, de gauche à droite : Daniel Lambotte, Albert André, Philippe Goffin, Marylène Laffineur, Pascal Beaupain, Yvonne Vannerum, Marie Monville, Didier Gilkinet, José Dupont, Samuel Beauvois, Jacqueline Dewez, Cécile Gilleman, Gaëtan Depierreux.

Le bulletin d'information de votre commune, tout ce qui vous intéresse, tout ce que vous devez savoir


Stoumont
Site d'Exception



Edito du Bourgmestre

L'année 2013 s'est annoncée avec un début d'hiver doux et peu conforme aux normes saisonnières.

Elle sera, sans conteste, la première année de cette législature qui commence.

Comme vous le découvrirez au travers de ce numéro, les derniers mois ont, à nouveau, été riches en activités diverses pour notre Communauté Stoumontoise.

Ce second semestre aura été marqué par la disparition d'Yvan Lambotte en juillet et de Gaston Fontaine en octobre, ex-Echevins et conseillers communaux. Ils auront tous les deux, et chacun avec leur personnalité propre, imprégné la vie et la gestion de notre commune.

Cette deuxième moitié de l'année 2012 aura également été bercée au rythme des élections communales, ayant pour résultat le soir du 14 octobre : une majorité pour le groupe Vivre Ensemble avec 7 sièges et 6 sièges pour le groupe Stoumont Demain.

En date du 03 décembre dernier, le nouveau conseil communal a été installé, le pacte de majorité (reprenant la composition du nouveau Collège Communal) adopté. Vous constaterez que le Collège et le Conseil se sont à la fois féminisés et rajeunis.

Notre commune compte aujourd'hui plus de 3000 habitants. Le seuil étant dépassé, notre conseil communal est passé de 11 à 13 membres.

Le Conseil de l'Action Sociale, toujours composé de 9 membres, a été installé le 07 janvier.

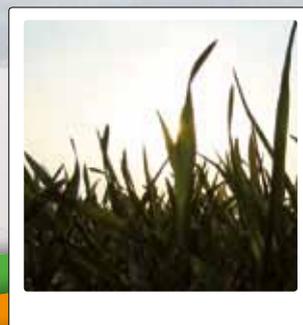
Enfin, le nouveau Conseil de Police de la Zone pluricommunale Stavelot-Malmedy est installé depuis le 24 janvier. Notre commune y sera représentée par le Bourgmestre et par deux conseillers communaux dont un issu de chacun des deux groupes politiques présents au Conseil.

A la mi-décembre, le Collège a souhaité rassembler les membres de l'ensemble des commissions.

L'opportunité pour chacun des présidents de partager le travail accompli au sein de chacune des commissions. L'opportunité pour le Collège de remercier chacune et chacun (sans oublier les agents communaux chargés de la coordination) pour leur participation active et leur intérêt prononcé pour la qualité de notre cadre de vie mais également de confirmer sa volonté de poursuivre dans la voie de la participation citoyenne, par le renouvellement des commissions existantes et la création de nouvelles.

Je terminerai, au nom de l'Administration Communale et de son personnel, du Collège et du Conseil Communal, du CPAS et de son personnel, du Conseil de l'Action sociale et du Comité de rédaction du bulletin communal, par vous souhaiter ainsi qu'à vos familles et à vos proches, une année 2013 douce, inspirante et enrichissante !

Didier GILKINET
Votre Bourgmestre



Le 03 décembre 2012, le CONSEIL COMMUNAL NOUVEAU a été installé !

Mademoiselle, Mesdames, Messieurs les Conseillers Communaux,

Le Conseil nouveau est installé ! Nous travaillerons donc ensemble durant les six prochaines années.

Notre commune compte aujourd'hui plus de 3000 habitants. Un seuil est dépassé et notre conseil compte désormais 13 membres. 13 autour de la table ... heureusement, c'est sans compter sur l'omniprésence de Dominique, notre secrétaire, qui nous accompagnera inmanquablement tout au long de nos séances.

Tant le Collège que le Conseil présentent un nouveau profil. Le Collège se rajeunit et se féminise avec l'arrivée de Marie ... Yvonne ne sera donc plus seule pour préparer le café ... ! Il en est de même pour le Conseil avec l'arrivée de Marylène, Jacqueline et Cécile, notre cadette, pour le côté féminin et de Pascal, Sam et Daniel pour le côté rajeunissement ... !

Les membres du groupe Vivre Ensemble ont décidé de me confier l'exercice de la présidence de notre assemblée. Je profite de ce moment pour les en remercier chaleureusement. Parmi ses prérogatives, le président veille à la sérénité des débats et travaux. Je compte particulièrement sur chacune et chacun d'entre nous.

Le Conseil doit, à nos yeux, être et rester un lieu d'échanges et de débats. Si, sur certains dossiers, nos approches, nos valeurs peuvent être différentes, le respect de l'autre dans les échanges n'en reste pas moins essentiel !

En tant qu'élus, nous représentons les citoyens de Stoumont. Montrons-nous dignes de cette confiance qu'ils nous ont témoignée !

Le groupe Vivre Ensemble poursuivra dans la voie de la transparence impulsée au cours de cette législature 2006-2012.

Le Collège se réunira en principe chaque vendredi matin. Il débutera dès 08h30 par une réunion hebdomadaire avec le chef du service des travaux, telle que mise en place il y a déjà quelques mois.

Pour rappel, la répartition interne du travail parmi les membres du Collège est facultative. Elle ne représente pas une délégation des compétences. Elle a pour unique but de simplifier notre mission au quotidien et de désigner un référent tant pour les services communaux que pour les habitants. Toutes les décisions restent collégiales.

La répartition des attributions est la suivante :

Bourgmestre-Didier GILKINET

Etat Civil, Sécurité, Personnel, Urbanisme, Aménagement du Territoire, Mobilité, et la Communication

1^{er} Echevin-Philippe GOFFIN

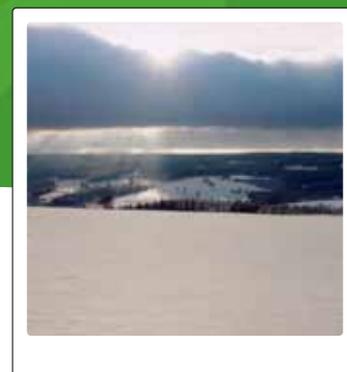
Travaux, Production et Distribution de l'Eau, Agriculture, Patrimoine Forestier, cimetières et le Développement Rural

2^e Echevin-Yvonne VANNERUM

Enseignement, Accueil extra-scolaire, Petite Enfance et Jeunesse, Aînés, Santé, Bibliothèque, Sports et Loisirs, Jumelage, Développement de la Nature, Energies et Environnement

3^e Echevin-Marie MONVILLE

Finances, Patrimoine, Tourisme, Emploi et Egalité des Chances, Affaires Economiques, Culture et Vie associative et les Cultes



Président du CPAS-Albert ANDRE

Logement et Affaires Sociales

Le Collège exécute les décisions du Conseil. Il est responsable devant lui de la gestion de notre commune (depuis par exemples la tenue des registres de l'Etat civil en passant par la Direction des travaux ou les actions en justice).

Chaque vendredi après-midi, les dossiers portés à l'ordre du jour et examinés par le Collège seront mis à disposition de l'ensemble des conseillers pour consultation.

Le Conseil dispose, quant à lui, des attributions les plus larges telles par exemples le vote du budget et du compte, le vote des règlements communaux, des ordonnances de police ou encore la passation des marchés publics.

En tant que conseillers, vous disposez de droits et d'obligations.

Vous disposez notamment :

- d'un droit de regard sur tout acte ou pièce qui concerne l'administration
- d'un droit d'initiative pour faire ajouter préalablement à la réunion de notre Conseil l'un ou l'autre point à l'ordre du jour
- d'un droit de consultation des points portés à l'ordre du jour
- d'un droit de poser des questions écrites ou orales au Collège pour tout objet qui concerne le territoire de notre commune
- d'un droit de visiter les services communaux

Vous disposez de droits mais aussi de devoirs et notamment d'un devoir déontologique essentiel : celui d'observer une nécessaire





réserve et un respect du secret professionnel par rapport à l'ensemble des informations auxquelles vous aurez accès.

Toutes les modalités d'exercice de ces droits et devoirs seront précisées dans le règlement d'ordre intérieur que nous vous proposerons prochainement à l'adoption.

Les droits doivent en effet pouvoir s'exercer mais de manière organisée et dans le respect du travail des services communaux.

Pour faciliter notre communication et conformément à notre programme électoral, chacun d'entre vous disposera désormais d'une adresse électronique communale propre, qui sera communiquée à l'ensemble des services communaux ainsi qu'à la population.

Pour votre information, le Conseil se réunira en principe le dernier jeudi de chaque mois à 19H30.

Reste un acteur essentiel de cette assemblée : Dominique, notre secrétaire communale. Elle est titulaire d'un grade légal, disposant d'un statut propre. Chef du personnel, elle deviendra prochainement le Directeur Général de notre Administration, conformément à l'évolution des dispositions légales. Elle est non seulement

garante de la continuité mais aussi et surtout garante de la légalité des décisions tant du Collège que de notre Conseil. Par ailleurs, elle veille non seulement à la bonne préparation des dossiers qui sont présentés à l'ordre du jour mais est aussi responsable de la rédaction des procès-verbaux de nos réunions.

Enfin, pour mémoire, les séances du Conseil Communal sont publiques. C'est d'ailleurs une condition sine qua non pour leur validité. Je profite donc de votre présence nombreuse ce soir pour vous inviter à assister à nos débats mensuels et à vous intéresser ainsi de près à la vie de notre commune, en vous rappelant au passage l'existence de votre droit d'interpellation.

Chers membres du Conseil Communal,

Le décor est planté ! Il me paraissait essentiel de poser des bases claires et transparentes pour notre travail commun des années à venir.

Une nouvelle législature commence ...
Stoumont est notre commune. Son cadre de vie est privilégié. Notre présence, ici ce soir, témoigne de tout l'intérêt que nous lui portons. Je nous souhaite à tous un travail fructueux durant ces 6 prochaines années. Je nous

souhaite à tous de vivre, au travers de ce mandat, une expérience riche sur tous les plans mais surtout sur le plan humain car notre commune, c'est avant tout ses citoyens, son personnel et ses partenaires !

Je terminerai en paraphrasant Jacques Gerstlé, je le cite : *«Communiquer c'est mettre en commun et la cité est le lieu par excellence de la réunion des hommes. La cité comme unité politique est rendue possible par l'usage de la parole et son pouvoir de pacification de la relation sociale».*

Je vous remercie pour votre présence, pour votre attention et sur un plan personnel, je remercie ma famille, mon groupe, mes amis pour leur soutien.

Je vous propose, au nom de cette nouvelle assemblée, de prendre le verre de l'amitié !
Bonne route et bon travail à toutes et tous !

Didier GILKINET
Bourgmestre



Lundi 03 décembre 2012 - PRESTATION DE SERMENT des conseillers communaux

Quelques mots de notre Bourgmestre à chacun des futurs conseillers avant leur prestation de serment ...

«Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du Peuple belge»

José : en 2013, tu souffleras les 24 bougies de présence ininterrompue au sein de cette assemblée. Nous sommes désormais les deux plus anciens conseillers de cette assemblée. A nous donc de témoigner par l'exemple !

Philippe : ta camionnette va nous manquer. Elle fait partie de ton identité ! Sois rassuré Philippe, ton omniprésence saura compenser !

Gaëtan : Roger, Asdou, te voici expérimenté ... ! Je sais que nous pourrons compter sur ta sagacité pour des échanges ... animés !

Albert : tu es le doyen de cette assemblée ... ! Si je ne me permettrai pas de dévoiler ton âge ..., tu en seras indiscutablement le sage !

Yvonne : au contraire de la Poste qui désengage ..., toi, tu poursuis et consolides ton engagement ! Qu'il soit postal ou non, un mandat pour toi Yvonne est un mandat !

Marie : après un passage 'éclair' au Conseil et à sa grande joie, tu succèdes, à Paul, ton papa ! Finalement Marie, pourquoi pas un petit golf champêtre pour Vivre Ensemble à Stoumont Demain ?

Cécile : du haut de tes 18 ans, tu es notre benjamine ! Que ta bonne humeur rayonne et que ta joie de vivre illumine nos réunions !

Samuel : sens de l'analyse, sens de la programmation, un regard neuf : tous les ingrédients sont réunis pour un travail fructueux !

Daniel : tu passes sans transition du cinéma au théâtre Après 30 années de mandat, tu succèdes à Joseph et tu reprends le flambeau. Finalement, aux dires de certains, notre Conseil comptera donc bien parmi ses membres «le seul vrai écologiste de notre commune ...» !

Jacqueline : avec cette prestation de serment, tu signes le retour de la famille Dewez au sein

de cette assemblée. Ton papa Georges serait certainement bien fier de toi. Sans compter que désormais, notre Conseil comptera une 'Magneresse' parmi ses membres !

Pascal : ton premier mandat Pascal ! Gageons pour toi que d'ici la fin de la législature, tu réussisses le pari de transformer cette assemblée ... en chorale !

Marylène : première expérience pour toi aussi Marylène ! La vie réserve bien des surprises... . Après un papa brigadier, te voici de l'autre côté ! Bonne route à toi Mary !





Trois infos de votre CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE (CPAS)

1 - Les conditions pour bénéficier de l'intervention du Fonds Social Chauffage

Sur quels combustibles porte l'intervention ?

L'intervention porte sur la facture payée pour l'achat d'un combustible domestique (gasoil de chauffage) à la pompe ou en vrac (dans l'optique de remplir une citerne à domicile), de pétrole lampant à la pompe et de gaz propane en vrac livré à domicile en grosses quantités (dans une citerne, pas en bonbonnes).

La livraison doit être faite entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre.

Qui a droit à cette intervention financière ?

Catégorie 1 : les personnes bénéficiaires d'une intervention majorée d'assurance soins de santé.

Catégorie 2 : les personnes à revenu limité, c'est-à-dire les ménages dont le revenu annuel brut imposable est inférieur ou égal à 16.632,81€, majoré de 3.079,19 € par personne à charge.

Catégorie 3 : les personnes surendettées qui bénéficient d'une médiation de dettes conformément à la loi du 12 juin 1991 relative au crédit à la consommation ou d'un règlement collectif de dettes en vertu des articles 1675/2 et suivant du Code judiciaire et qui sont dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage.

A combien s'élève l'intervention ?

Pour les combustibles livrés en grande quantité, l'allocation varie entre 14 cents et 20 cents par litre. Ce montant dépend du prix facturé du combustible. Plus le prix est élevé, plus l'intervention est importante.

Le Fonds intervient pour un maximum de 1500 litres par période de chauffe et par famille.

Pour les personnes qui se chauffent au mazout ou au pétrole lampant acheté à la pompe, le Fonds a prévu une intervention forfaitaire de

210 €. Un seul ticket suffit pour prétendre à l'allocation forfaitaire.

Comment réclamer cette intervention ?

Vous devez introduire votre demande auprès du CPAS de votre commune dans les 60 jours suivant la livraison.

Le CPAS vérifiera :

- si vous appartenez réellement à une des catégories précitées,
- si vous utilisez réellement un combustible de chauffage qui vous donne droit à une intervention,
- si l'adresse figurant sur la facture correspond à l'adresse de livraison et à l'adresse où vous résidez habituellement,
- si vous répondez aux conditions de revenus mentionnées ci-dessus, le CPAS consultera par voie informatique vos données de revenus, directement auprès du SPF Finances ainsi que celle des membres qui composent votre ménage. Le CPAS peut vous contacter en cas de demande de renseignements complémentaires.

Le CPAS vous demandera de présenter les documents suivants :

Dans tous les cas, une copie de la facture ou du bon de livraison. Si vous habitez dans un immeuble à plusieurs appartements, vous devez demander au propriétaire ou au gérant de l'immeuble une copie de la facture et une attestation avec mention du nombre d'appartements auquel se rapporte la facture.

Si vous faites partie de la catégorie 1 :

- votre carte d'identité,
- à la demande du CPAS la preuve des revenus

du ménage (le dernier avertissement extrait de rôle, la dernière fiche de paie, l'attestation la plus récente d'allocation sociale,...)

Si vous faites partie de la catégorie 2 :

- votre carte d'identité,
- à la demande du CPAS la preuve des revenus du ménage (le dernier extrait de rôle, la dernière fiche de paie, l'attestation la plus récente de versement d'allocation sociale,...)

Si vous faites partie de la catégorie 3 :

- la décision d'admissibilité du règlement collectif de dettes ou une attestation émanant de la personne qui effectue la médiation des dettes.

Où trouver des informations complémentaires ?

Auprès du CPAS de Stoumont, Mme HOUBA Christel, le mercredi de 9h00 à 12h00 (tél : 080/29.26.83).

Sur le site www.fondschauffage.be \$ou au numéro gratuit 0800/90 929.

2 - Le groupe d'appui de prévention du surendettement

Il s'agit d'un groupe de discussion et d'action autour de la consommation. Il a pour but de permettre à tous, surtout aux plus démunis de faire face aux problèmes de gestion de la vie quotidienne comme lire ses factures, établir un budget du ménage équilibré, connaître ses droits et ses devoirs...

Une matinée par mois, des travailleurs sociaux accueillent les participants et organisent avec eux des animations autour de la consommation et du surendettement avec parfois l'intervention de personnes extérieures comme un avocat, un assureur, un banquier...

L'accent est mis sur la prévention du surendettement et a donc une action complémentaire avec celle des services de médiation de dettes qui constitue l'aspect curatif de ce surendettement.

Responsable : Mme Sarah PASTOR
(tél : 080/29.26.86).

Permanence au CPAS de Stoumont: mardi et jeudi de 13h30 à 15h30.

3 - Magasin de seconde main

Depuis plusieurs années, le C.P.A.S. met à la disposition de la population un magasin de seconde main où elle peut se fournir en vaisselle, vêtements, matériel de puériculture...

Vous pourrez également y trouver un stock de jouets grâce à la collaboration de Monsieur Pianezze qui les récolte, les répare et nous les livre bénévolement.

Si vous souhaitez effectuer des dons ou en bénéficier, vous pouvez vous adresser au CPAS durant les heures d'ouverture (Tél : 080/29.26.84).

Le Centre Public d'Action social de Stoumont
est situé route de l'Ambève, 45
à 4987 – Stoumont
Téléphone accueil et administration – Liliane
Doyen : 080/29.26.84

Les assistantes sociales :
Ariane BACQUELAINE
Christelle HOUBA
Sarah PASTOR

Le Président :
Albert ANDRE
La Secrétaire :
Valérie SIMON

Appel public à la population de Stoumont en vue de compléter la COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL (CLDR)

Depuis 2006, notre commune a concrètement démarré son Plan Communal de Développement Rural (PCDR). Celui-ci a été approuvé par la Région Wallonne le 8 juillet 2010. Selon la définition du décret (MB du 03/09/1991), le PCDR consiste en un ensemble coordonné d'actions de développement, d'aménagement et de réaménagement entreprises ou conduites en milieu rural par une commune, dans le but de sa revitalisation et de sa restauration, dans le respect de ses caractères propres et de manière à améliorer les conditions de vie de ses habitants au point de vue économique, social et culturel.

La Commission Locale de développement Rural (CLDR)

La Commission de Développement Rural (CLDR) est l'organe participatif du PCDR. La première réunion de la CLDR s'est tenue le 21 septembre 2007. Il s'agit d'un organe consultatif dont la mission consiste à répondre à toutes les demandes d'avis et au besoin à s'exprimer d'initiative, à dresser les axes directeurs et le cadre d'un projet de programme de développement rural. Enfin, elle est associée à toutes les phases d'élaboration, de réalisation, de suivi, de mise à jour et de révision du Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Suite aux élections communales d'octobre 2012, la composition de cette commission (comme des autres commissions communales) doit être revue, à tout le moins dans sa représentation politique. Cette période est donc une occasion de faire un nouvel appel à candidatures à l'ensemble de la population stoumontoise afin de pourvoir à la fonction de membre de cette commission. La commission se veut représentative des milieux économiques, socio-professionnels et culturels de la commune, des différents villages ou hameaux qui la composent, ainsi que des classes d'âge et de genre de sa population.

Les candidatures doivent être envoyées à l'attention du Collège communal au plus tard le jeudi 28 février 2013.

Elles comprendront au minimum :

- les nom, prénom et coordonnées du candidat (adresse, téléphone, e-mail...)
- les motivations et intérêts que le candidat représente soit à titre individuel, soit à titre de représentant d'une association, dans ce cas le mandat de cette association sera jointe à la candidature.
- Adresse : Collège communal de Stoumont – Route de l'Ambève, 41 – 4987 – Stoumont ou par courriel à l'adresse ; administration.communale@stoumont.be

Etre membre de la CLDR, est donc un engagement bénévole et citoyen.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter :

Philippe GOFFIN, 1er Echevin, Président de la CLDR au 0472/65.63.01.
Jean LEBRUN, agent communal, Secrétaire de la CLDR au 080/29.26.53
Site Internet : www.stoumont.be à la rubrique PCDR.

Didier GILKINET, Bourgmestre
Philippe GOFFIN, Echevin du Développement Rural
Dominique GELIN, Secrétaire communale

La BIBLIOTHÈQUE communale de Stoumont

vous accueille

le lundi de 18 h à 20 h et le mercredi de 14 h à 16 h.

Adresse :

route de l'Amblève 45 à 4987 Stoumont

Personne de contact : Nicole Bonmariage

Tél. : 080/29.26.89 durant les heures d'ouverture

Le BIBLIOBUS itinérant

Tél. : 04/237.95.05

Tous les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois

- **La Gleize**, école communale, de 13h30 à 14h10 (supprimé le 2 avril, le 2 juillet et le 20 août 2013 - vacances scolaires)
- **Roanne**, Roanne 27, de 14h20 à 14h30 (de 10h45 à 11 h00 le 2 avril, le 2 juillet et le 20 août 2013 - vacances scolaires)
- **Moulin du Ruy**, école communale, de 14h35 à 15h00 (de 11h10 à 11 h40 le 2 avril, le 2 juillet et le 20 août 2013 - vacances scolaires)
- **Ruy**, Ruy 45, de 15h05 à 15h15 (de 11h50 à 12h00 le 2 avril, le 2 juillet et le 20 août 2013 - vacances scolaires)

Tous les 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois

- **Rahier**, école communale, de 11h40 à 12h10 (supprimé durant les vacances scolaires)
- **Chevron**, école libre Sainte Thérèse, de 13h45 à 14h45 (supprimé durant les vacances scolaires)

Les prêts sont consentis pour deux passages et sont renouvelables 1 fois.

Les réservations de livres peuvent être faites soit lors de la visite au bibliobus, soit par lettre (rue de Wallonie, 28 - 4460 - Grâce-Hollogne), soit par courriel (culture.bibliobus4@provincedeliege.be).

Yvonne VANNERUM

Echevine en charge de la bibliothèque

Inauguration de l'Espace Communal d'Accueil de la Petite Enfance à Chevron le 23 juin 2012.

Discours prononcé par Monsieur Didier Gilkinet, Bourgmestre.

Monsieur le Député Provincial,
Mesdames, Messieurs les Bourgmestres, Echevins et Présidents de CPAS,
Mesdames, Messieurs, les Conseillers Communaux et de l'Action Sociale,
Monsieur le Représentant de la Direction de la Société Wallonne du Logement,
Mesdames, Messieurs, les Administrateurs du Foyer Malmédien,
Madame, Messieurs, les membres du personnel du Foyer Malmédien,
Monsieur le Président du Comité d'Attribution,
Monsieur le Directeur de l'Agence Immobilière Sociale
Madame la Directrice du Centre Régional de la Petite Enfance,
Mesdames, Messieurs, les représentants de l'ONE,
Mesdames, Messieurs, les Secrétaires Communaux et de CPAS,
Madame la Receveuse Régionale,
Mesdames, Messieurs, les Architectes,
Messieurs les Entrepreneurs,
Chers membres du personnel, Co-accueillantes et chers parents,
En vos titres et qualités,

Il s'agit aujourd'hui d'un grand jour pour les habitants de notre village de Chevron et pour notre Commune de Stoumont !

Je me limiterai cependant à quelques mots d'introduction souhaitant céder la parole à notre Echevin du Logement, Albert André et à notre Echevine de la Petite Enfance, Yvonne Vannerum, qui se sont considérablement investis et qui ont été les artisans de ce magnifique projet ! Albert, Yvonne, au nom du Collège, je vous en remercie vivement !

Paolo, notre Echevin des Travaux, exprimera également quelques mots avant de céder la parole au Député Provincial, Julien Mestrez.

Madame Brigitte Taeter, Directrice du Centre Régional de la Petite Enfance clôturera cette partie officielle puis nous partagerons ensemble un apéritif dînatoire.



Suite du discours prononcé par Monsieur Didier Gilkinet, Bourgmestre.

Mesdames, Messieurs,



Je souhaiterais tout d'abord vous remercier d'avoir répondu présents à notre invitation. Et, ce n'est pas sans une certaine émotion, qu'avec le Collège Communal, nous inaugurons ce jour nos deux premiers logements publics et notre premier espace d'accueil de la petite enfance : «les Stoupetits».

Mais, c'est aussi avec beaucoup de fierté que nous vous accueillons dans ce bâtiment entièrement rénové. Erigé en 1866, il était à son origine la Maison Communale de Chevron avant d'être transformé en école communale puis ensuite en dépôt communal. A notre grand regret, il avait été laissé complètement à l'abandon depuis plusieurs dizaines d'années ... Avec, comme vous pouvez l'imaginer aisément, toutes les conséquences tant sur le coût que sur la durée de sa rénovation !

Mais nous sommes rassemblés aujourd'hui pour parler du présent et de demain !

Avec ce beau projet, représentant un investissement sur fonds propres conséquent, le Collège poursuit différents objectifs et notamment :



- Redonner vie à ces pierres et leur rendre une destination publique, telle qu'à leur origine, et qu'elles n'auraient jamais dû perdre
- Valoriser l'espace disponible et répondre, au travers de cette mixité, d'une part, à nos obligations en termes d'offre de logements publics et d'autre part, aux besoins et attentes de la population stoumontoise en matière d'accueil de la petite enfance (un second projet d'espace d'accueil est déjà, à l'initiative du Collège, mis en route à La Gleize)
- Redynamiser le centre de notre village de Chevron
- Y faire disparaître un chancre, peu compatible avec la qualité de notre habitat
- Valoriser notre patrimoine commun

Avant de céder la parole à Albert, je terminerai par une citation de François de Saint-Exupéry, je le cite : **«La pierre n'a point d'espoir que d'être autre chose que pierre. Mais de collaborer, elle s'assemble et devient temple».**

Je vous remercie pour votre attention.

Didier GILKINET
Bourgmestre



Discours prononcé par Madame Yvonne Vannerum, Echevine de la Petite Enfance.

Mon discours pourrait se résumer en un seul mot : «enfin».

Enfin un projet tant attendu par la population qui se concrétise. Enfin les Stoupetits, j'entends par là les petits Stoumontois, ont une maison pour être accueillis quand leurs parents travaillent. Voici une réalisation qui a mis du temps mais il faut l'avouer, c'est une réussite !

Cette ancienne école bâtie en 1866 était devenue un chancre. Nous avons bien essayé d'obtenir des subsides pour ouvrir une crèche mais rien à faire. Pas un centime pour nos enfants. Nous ne pouvions en rester là et nous étions prêts à mettre tout en œuvre pour aboutir. Sans jamais baisser les bras, nous avons avancé. Après avoir émis nos souhaits à l'architecte, c'est en décembre 2010 que les travaux ont débuté.

Ce ne fut pas une mince affaire car il était important pour nous de garder les bases de l'ancien bâtiment. Une architecture qu'il a

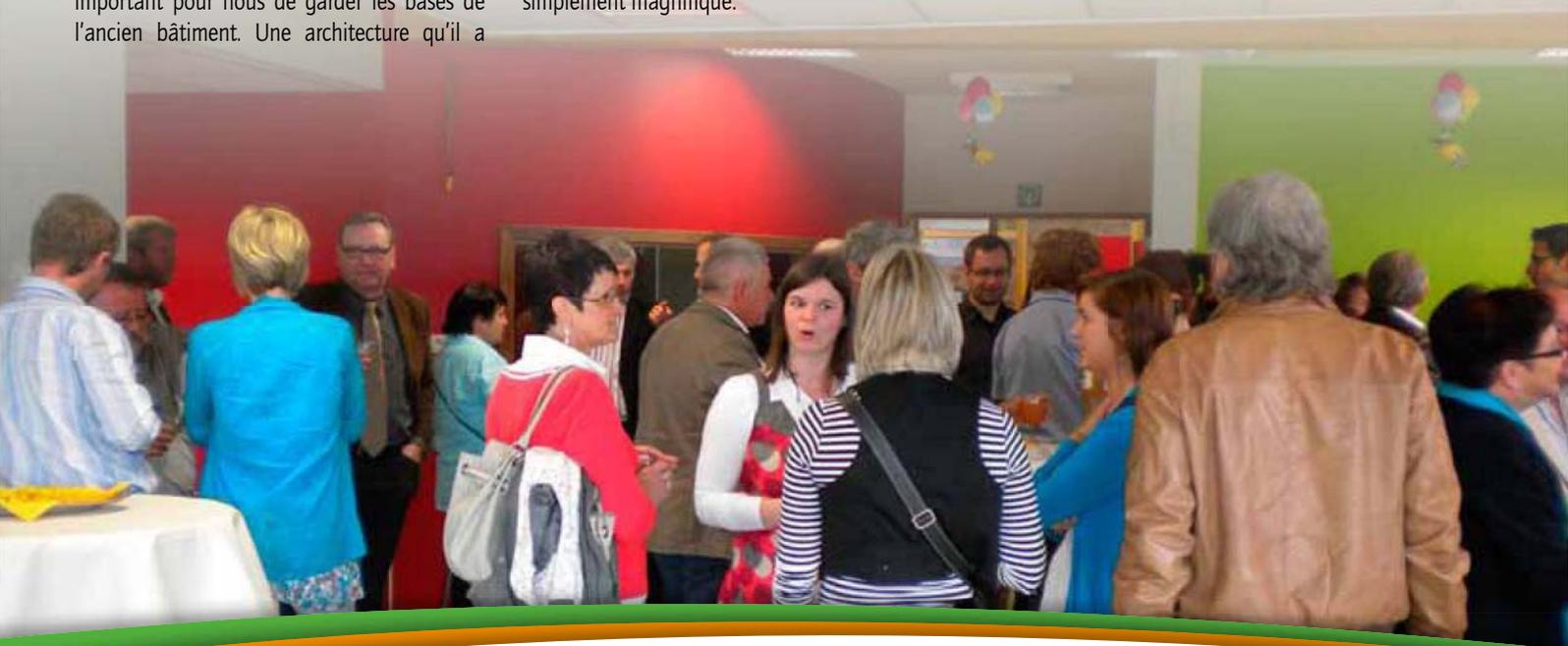
fallu combiner avec du moderne. Et 18 mois plus tard, voici le résultat. Afin de ne pas laisser vide ce magnifique bâtiment, nous nous sommes tournés vers le centre régional de la petite enfance pour que nous puissions trouver ensemble une solution. Et la solution, nous l'avons trouvée. Mettre les locaux à la disposition de deux co-accueillantes pour pouvoir accueillir les petits enfants.

Il n'était plus question de tarder. En effet, dès l'annonce de l'ouverture de cette maison, les demandes d'inscription sont arrivées les unes après les autres sans se faire attendre. Voici donc la preuve que c'est un réel besoin dans notre région. Nos accueillantes, Madame Missoul et Mademoiselle Leboutte, s'occupent déjà de plusieurs enfants depuis quelques jours. Je pense que les petits tout comme les accueillantes sauront apprécier l'endroit qui est à la fois très spacieux, lumineux et simplement magnifique.

Je remercie également le personnel communal, technique et employé aux travaux, qui a pris le projet en mains pour le suivre du début à la fin. Le bureau d'architectes Pierre Maes et associés, l'entreprise Daniel Stoffels et ses sous-traitants pour avoir su mettre en valeur un si beau bâtiment. Madame Dewez pour avoir passé des heures à réfléchir avec nous afin que l'on respecte les normes imposées par l'ONE. Madame Taeter et Madame Mathieu du centre régional de la petite enfance pour avoir cherché avec nous la meilleure solution et avoir sélectionné au mieux les deux dames qui, jour après jour, vont vivre des moments magiques avec les Stoupetits. Et enfin, le Collège communal qui a soutenu ce beau projet.

Yvonne VANNERUM

Echevine en charge de la Petite Enfance



Discours prononcé par Monsieur Albert André, Echevin du Logement.

Merci monsieur le Bourgmestre, je vais logiquement me centrer sur les 2 logements publics.

En 2001, la Société wallonne du logement avait procédé à une enquête de salubrité qui avait conclu que le bâtiment ne répondait plus aux critères minimaux, qu'il était inhabitable mais améliorable.

Si plusieurs affectations avaient bien été envisagées, aucun dossier concret n'avait été entamé et le bâtiment, non protégé, était devenu une ruine au point que la vente ou la démolition avait été envisagée.

Nous avons initié en 2007 le 1^{er} plan de stratégie communale d'actions en matière de logement, qui prévoyait 5 logements sociaux à Borgoumont, 1 logement d'urgence à Moulin du Ruy et ces 2 logements au-dessus des locaux qui seraient destinés à l'espace communal d'accueil de la petite enfance.

Nous avons reçu l'accord du Gouvernement wallon en décembre 2007.

Les 5 logements de Borgoumont vont être mis en œuvre par le Foyer malmédien, et le logement d'urgence, opérationnel depuis 2008, a déjà accueilli plusieurs familles de notre commune à la suite d'événements malheureux.

En juin 2008, le Conseil communal a approuvé (par 6 voix pour et 4 contre) le cahier des charges qui a abouti à la désignation du bureau d'architectes Pierre MAES et associés pour la conception et la réalisation de cet ensemble qui nous réunit ce jour.

D'avant projet en projet, du cahier des charges en passant par l'urbanisme et la tutelle, le

marché a été attribué en août 2010 à la S.P.R.L. Daniel STOFFELS qui a commencé les travaux en décembre 2010.

La promesse ferme de subsides, d'un montant de 130.516 euros, nous a été confirmée en octobre 2010 par Monsieur le Ministre Jean-Marc NOLLET, la Province de Liège par l'intermédiaire de Monsieur le Député provincial Paul-Emile MOTTARD, représenté par Monsieur Julien MESTREZ, député provincial, nous accordant une subvention d'un montant de 22.000 euros.

Merci à eux, ces subsides bienvenus nous permettent de rénover les bâtiments communaux et d'enrichir notre patrimoine

En avril 2012, le Conseil communal a approuvé la convention confiant la gestion des 2 appartements au Foyer malmédien, qui est la Société de logement territorialement compétente sur le territoire de Stoumont.

C'est donc 5 ans plus tard que se concrétise ce magnifique exemple de rénovation et de conservation de notre patrimoine local et architectural qui ne laissera personne indifférent et qui va faire le bonheur de nos petits enfants et des futurs locataires qui vont pouvoir intégrer les 2 nouveaux appartements.

Le logement constitue un défi pour notre société, il y a un manque flagrant de logements à prix modérés quant on sait que plus de 32.000 ménages en Wallonie remplissent les conditions d'attribution pour un logement social.

On ne peut dès lors être d'accord avec l'idée que des communes estiment qu'elles n'ont pas besoin de logements sociaux et nous regrettons que nos (rares) projets ne fassent

pas l'unanimité au sein du Conseil communal. Nous sommes bien loin des 5 à 10% de logements publics préconisés par la Région Wallonne, mais ces premiers logements devraient nous éviter d'être sanctionnés financièrement au niveau du Fonds des communes.

Quelques propriétaires font la démarche de confier leurs habitations à l' A.I.S., Agence Immobilière Sociale Ourthe Amblève, représentée par Monsieur KERDRAON, Directeur, qui proposera des loyers modérés, et nous les remercions.

D'autres, moins scrupuleux, louent à des prix prohibitifs appauvrissant des familles et les mettant dans un état de dépendance totale, créant ainsi souvent des quartiers sociaux .

Le respect de la dignité humaine impose la reconnaissance du droit à un logement décent à un prix décent.

Nous nous devons de nous inscrire dans cette démarche et de marquer ainsi notre solidarité envers tous ceux et toutes celles qui éprouvent de réelles difficultés devant les augmentations incessantes du coût de la vie à tout niveau.

Voilà, il aura fallu du temps au temps, mais le résultat a dépassé nos attentes.

Je voudrais remercier tous les artisans de cette réussite, ils sont nombreux et je laisserai le soin de les citer à ma collègue échevine de la Petite Enfance et tout aussi heureuse que moi d'inaugurer ce bel espace.

Albert ANDRE,
Echevin du logement et Président du
C.P.A.S.

Discours prononcé au cimetière de Chevron lors de l'enterrement de Monsieur Yvan Lambotte le 07 juillet 2012.

Yvan,

Je m'adresse à toi aujourd'hui en tant que bourgmestre mais aussi en tant que camarade. En effet, avec ton départ, c'est un des plus anciens membres de notre USC qui s'en va.

Etre socialiste pour toi représente plus un réel partage des valeurs qu'une simple adhésion à un parti.

Valeurs de solidarité, de dignité de la personne humaine, de justice sociale, de luttes contre les inégalités, de luttes contre les discriminations de toutes sortes.

Tu es particulièrement attaché à l'intérêt général partagé, intérêt général qui prévaut sur les Intérêts particuliers. Ces valeurs, tu y crois, tu les fais tiennes.

Ton goût prononcé pour tout ce qui touche de près ou de loin au secteur public, ton réel attachement à la laïcité de l'état démontrent, si besoin en est, à quel point ton intérêt pour la chose publique est une réelle passion chez toi ! Et c'est au travers de ton terrain de prédilection, ta commune (à laquelle tu es profondément attaché) que tu vivras cette passion intensément !

Tout d'abord sur un plan professionnel. En effet complémentirement à ton activité d'agent du Crédit Communal et d'agent d'assurances, tu exerces la fonction supérieure de Secrétaire Communal des communes de Chevron et de Lorcé.

En 1977, à la fusion des communes, tu deviens secrétaire honoraire de la nouvelle entité de Stoumont, en compagnie de tes collègues Louis Maréchal (récemment décédé), François Bayard et Maurice Dussard. Une sacrée équipe pour la mise en route d'une fusion dont tu es un ardent... détracteur !

Tu exerceras cette fonction jusqu'en août 1982, année où tu souhaites poursuivre ton engagement dans une autre voie, celle du mandat.

Mandat qui te permettra de représenter les citoyens et de t'investir d'une manière différenciée, en participant plus directement à la gestion.

Et tu obtiendras leur confiance à trois reprises : deux fois en tant qu'échevin, en charge des travaux de 83 à 88 puis en charge des finances de 89 à 94 et une fois en tant que conseiller communal de 95 à 2000.

A l'âge de 77 ans, tu vis ta dernière campagne électorale. J'y fais personnellement mes premiers pas. Tu es le doyen de notre liste et ta motivation, toujours intacte comme au premier jour, me laisse admiratif aujourd'hui encore.

Ta non-reconduction est difficile à vivre pour toi, toi qui as tout donné sans retour escompté !

Et progressivement, tu te replies sur toi et tu finis par complètement disparaître de la scène publique.

Ancien résistant, civil et armé, membre de la presse clandestine, tu resteras, encore de nombreuses années durant, trésorier de la section de Chevron des anciens combattants.

Je remercie leurs représentants pour leur présence, te témoignant ainsi toute leur reconnaissance.

Yvan,

Merci pour ce témoignage de vie, résolument orientée vers les autres, pour ce sens inconditionnel du service, pour ce goût exacerbé de la chose publique !

Permetts-moi de terminer par deux citations qui me paraissent bien correspondre à l'homme que tu as été :

- L'une de Léon Blum, je le cite: «seul un homme heureux peut être un membre utile de la société. Et une des conditions du bonheur est l'amour du métier».
- L'autre de Jean Jaurès, je le cite: «Le courage, c'est de comprendre sa propre vie ... le courage, c'est d'aimer la vie et de regarder la mort d'un regard tranquille ... le courage, c'est d'aller à l'idéal et de comprendre le réel».

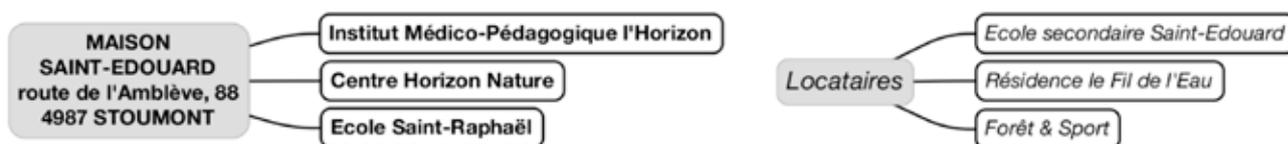
Au revoir Yvan,

A l'aube de tes 90 ans, tu peux retrouver, l'esprit en paix et le devoir accompli, Héléne, ta chère et tendre épouse.

Didier GILKINET,
Bourgmestre



Connaissez-vous la Maison Saint-Edouard ?



- **L'Institut Médico-Pédagogique l'Horizon**, centre résidentiel pour personnes handicapées mentales, accueille 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, 50 adultes et 50 enfants.

Outre les éducateurs, bien d'autres corps de métiers participent au bon fonctionnement de l'établissement. Fourniture de repas, maintenance des bâtiments, paiement des salaires, gestion des biens et des services pour les résidents, assistance sociale, psychologique, médicale et paramédicale (logopédie, kiné,...). Au total, plus de 80 personnes ont un emploi au sein de la Maison.

Organisée en ASBL privée, c'est-à-dire avec un statut d'entreprise privée, l'institution est subsidiée par les pouvoirs publics tels que l'AWIPH et l'INAMI.

L'école secondaire spéciale Saint-Edouard, avec laquelle l'institution collabore pour scolariser ses enfants les plus lourdement handicapés, loue une partie des bâtiments. Elle porte le même nom que la Maison mais est néanmoins bien distincte.

Pour égayer le quotidien des résidents et contribuer au projet d'intégration mis en place, un vaste panel d'activités et de loisirs est proposé chaque jour. Il repose sur la valorisation sociale et l'apprentissage de l'autonomie.

Deux manifestations annuelles ont également toute leur importance : le **Marché Gourmet** (novembre) et le **Festival de Stoumont** (avril). Ce dernier a la prétention de regrouper sur scène des artistes valides et handicapés et de créer la même rencontre dans le public.

- Le **Centre Horizon Nature** propose des activités variées destinées à un public extérieur: stages sportifs, initiation musicale, séjours classes vertes, pour des personnes valides ou moins valides.

- **L'Ecole Saint-Raphaël** organise, quant à elle, une école d'enseignement fondamental maternel et primaire pour enfants valides.

Pour mieux nous connaître encore, n'hésitez pas à :

- Consulter notre site officiel www.sted.be
- Ecouter notre radio en ligne www.radionomy.com (rechercher Stedradio)
- **Mais... nos résidents sont bien plus sensibles à une rencontre réelle !**
Nous vous invitons donc à nous rejoindre lors de notre prochaine manifestation.



Pour les enfants de 3 à 12 ans :

l'Accueil Temps Libre (ATL) et la Commission Communale de l'Accueil (CCA)

La Commission Communale de l'Accueil (CCA) rassemble les personnes intéressées par le développement d'un accueil de qualité pour les enfants de 3 à 12 ans, pendant leur temps libre (en dehors des horaires scolaires). C'est ce qu'on appelle l'Accueil Temps Libre (ATL) et qui comprend les garderies scolaires, les activités du mercredi ou du week-end, les stages et plaines de vacances. Ensemble, les membres de la CCA réfléchissent aux besoins des familles et aux façons d'y répondre, à l'échelon communal. C'est une commission citoyenne qui joue un rôle essentiel dans les décisions à prendre dans ce secteur.

La CCA est renouvelée tous les 6 ans, après chaque élection communale, selon le décret de l'Accueil Temps Libre (ATL) de 2003.

Les membres de la CCA doivent représenter une des 5 composantes suivantes : 1) le conseil communal, 2) les écoles fondamentales de chaque réseau, 3) les associations de parents de chaque réseau, 4) les opérateurs de l'accueil déclarés ou agréés par l'ONE, 5) les ASBL, clubs sportifs, bibliothèques, ...qui accueillent des enfants de 3 à 12 ans.

Si vous êtes concernés par l'accueil des enfants, en tant que parent, enseignant ou organisateur d'activités pour enfants, vous pouvez contacter la coordinatrice ATL de la commune, Anne LEJEUNE, afin de rejoindre la CCA. Vous pourrez, selon votre situation et votre motivation, participer activement à la CCA en tant que membre effectif représentant une des 5 composantes, ou simplement en tant qu'invité.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter :

l'échevine responsable de l'ATL :
Madame Yvonne VANNERUM
(0473 58 89 03)

ou **Anne LEJEUNE**, coordinatrice ATL
(0471 88 00 51 ou
anne.lejeune@stoumont.be)



Le samedi 08 septembre 2012, Monsieur Gérard Grégoire, a inauguré UNE STÈLE, en commémoration d'une action de la Batterie D. du Capitaine Reiver.

Le samedi 08 septembre 2012 à 14H00, c'est en présence du Lieutenant-Colonel Babette, d'un représentant de l'Ambassade des Etats-Unis, de membres du Collège et du Conseil, d'un Peloton de l'US Army, des représentants d'Associations de Vétérans et de nombreux citoyens, que Monsieur Gérard Grégoire a inauguré une stèle en l'honneur d'une action menée par la Batterie D. du Capitaine Reiver. Après avoir dévoilé la stèle offerte par ses soins et placée par le service des travaux sur la route

de Spa-La Gleize, Gérard Grégoire a retracé, avec toute la verve, l'intensité et l'émotion que nous lui connaissons, ce fait d'arme remarquable exécuté, par le Capitaine Reiver et ses hommes, le 18 décembre 1944.

Amoureux de sa région, Gérard est aussi passionné par son Histoire et cette Histoire n'est pas synonyme que d'heureux événements. En effet, notre région, et notamment La Gleize, a particulièrement souffert de l'Offensive des Ardennes de décembre 1944.

Depuis de nombreuses années, Gérard s'applique à perpétuer la mémoire, s'attachant particulièrement à mettre en exergue des faits, des actions menées par des hommes, qui peuvent paraître 'anodins' aux yeux de certains mais que nous n'hésitons pas à qualifier d'héroïques car ils ont contribué à changer le cours de l'Histoire, de notre Histoire !

Au nom de la Commune de Stoumont et de ses habitants, merci Monsieur Grégoire, merci pour toutes ces années consacrées à notre devoir de mémoire !

**«Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre»
Winston Churchill**

Didier GILKINET
Bourgmestre



Inauguration de l'HOTEL DE POLICE de Malmedy

Monsieur le 1^{er} Président de la Cour d'Appel,
Madame la Présidente du Tribunal de 1^{ère}
Instance,
Madame la Procureur du Roi,
Monsieur le Commissaire d'Arrondissement,
Monsieur le Bourgmestre de Malmedy,
Madame, Monsieur, les députés provinciaux,
Monsieur le Directeur Général de la Police
Administrative,
Messieurs les Chefs de Corps,
Messieurs les Directeurs Coordonnateur et
Judiciaire,
Monsieur le Directeur de la Police Fédérale de
la Route,

Mesdames, Messieurs,
en vos titres et qualités
Au nom de mes collègues du Collège et des
membres du Conseil de Police, je suis très
heureux de vous accueillir et vous remercie

d'avoir répondu présents à cette invitation
lancée dans le cadre de l'inauguration du
nouvel Hôtel de Police de la Zone Stavelot-
Malmedy.

Ce bâtiment est l'aboutissement d'un travail
de plusieurs années et il ponctue de bien belle
façon cette législature qui se termine.

Comme vous aurez l'opportunité de l'apercevoir
lors de votre visité guidée, il concilie à la fois
technologies modernes, maîtrise des coûts
énergétiques, bien-être au travail et impératifs
budgétaires.

Ces installations sont conformes aux normes
les plus exigeantes. Il est vrai, pour paraphraser
M. Frédérique, que «dans l'algèbre comme
dans la police, il faut identifier le X».

Notre hôtel de Police abrite aujourd'hui la
Maison de Police de Malmedy, les différents

services de la Direction Zonale ainsi que le
Poste de Circulation Autoroutier de Malmedy.

Polices locale et fédérale sous un même toit :
je ne puis affirmer qu'il s'agisse d'un pas
complémentaire vers une police encore plus
intégrée mais je vous souhaite à tous une
harmonieuse cohabitation !

Je ne vous retracerai pas tout l'historique
de ce projet, depuis l'acquisition de ces
anciennes tanneries jusqu'au placement du
dernier mobilier, mais je voudrais aborder
cette nouvelle implantation sous deux angles
principaux :

- Tout d'abord sous l'angle de l'image : si
cette notion est importante pour le secteur
privé, aux yeux du Collège, elle l'est
tout autant pour les acteurs du secteur
public. Et ce tant au niveau de la fierté du
personnel de pouvoir disposer de conditions
d'accueil dignes de ce nom qu'au niveau
du renforcement de la confiance qu'elle
peut engendrer auprès des citoyens. Ce
nouvel Hôtel de Police est une réelle vitrine,
l'objectif premier n'étant pas, vous l'aurez
compris, d'en augmenter sensiblement la
fréquentation, bien au contraire ... !
- Ensuite sous l'angle du bien-être au travail
qui me tient particulièrement à cœur en tant
que Président du Comité de Concertation
de Base. L'optimisation des conditions de
travail a été tout au long de la législature
une des préoccupations du Collège de
Police, sensible à l'amélioration du confort
des membres du personnel au quotidien,
sans exagération mais digne du 21^e siècle.





Nous sommes convaincus que le bien-être au travail participe pleinement à l'ambiance générale du travail, à la motivation du personnel et in fine, à la qualité des prestations !

A ce niveau, la Zone de Stavelot Malmedy est souvent citée en exemple dans notre Arrondissement pour la qualité du travail accompli.

La philosophie, qui a présidé à la mise en place de la réforme des polices, est la proximité. Cette proximité est et restera essentielle aux yeux du Collège et du Conseil.

Un service de police est un service public au service du public, qui s'adapte à ses besoins, à ses attentes. Le processus doit être dynamique !

Cette approche de proximité, particulièrement dans nos régions rurales, doit être plus anticipatrice, plus proche du citoyen. Fondée sur une relation de confiance qui se construit, elle permet aussi de désamorcer des situations conflictuelles susceptibles de dégénérer. Elle facilite le «vivre ensemble». Et il est clair qu'il n'est pas toujours aisé d'en évaluer l'efficacité car le bilan humain est souvent le plus difficile à faire reconnaître.

Avant de terminer, je voudrais remercier toutes celles et ceux qui, de près ou de loin, ont participé à la concrétisation de ce projet et notamment :

- les différents corps de métier
 - Le Bureau BAJ
 - L'Architecte Madame Drösch
 - La SPI
 - Le Coordinateur de sécurité M. Van Leeuw
 - La Société WUST
 - Le Menuisier Dethier
 - Le Peintre Grégory Dethier
 - La Société H. Dethier

- La Société Energys
- Les Ets Henneaux et fils
- L'Entreprise Ghelen
- Enrobrest
- L'Entreprise Kone
- La Société MIBA
- Fabricom
- Belgacom
- La Commune de Malmedy

- mes collègues du Collège et du Conseil, particulièrement Jean-Luc Gabriel pour son soutien constant dans le suivi du chantier
- l'ensemble des membres du personnel de notre zone pour leur implication dans l'organisation de ce week-end avec un remerciement tout particulier à Anne-Catherine Denne et à Francis Hortelan pour son investissement total et entier tout au long du cheminement de ce dossier, avec toute la rigueur et le jusqu'au-boutisme que nous lui connaissons.

Convivialité et esprit de Service !

Ajoutons-y ... dans la proximité !

Excellente travail à toute l'équipe !

Très bel après-midi, très beau week-end à toutes et tous !

Merci pour votre attention.

Didier GILKINET
Président de la Zone



Dimanche 21 octobre 2012 : Inauguration de la NOUVELLE SALLE DE CHEVRON

Discours prononcé par Monsieur Didier Gilkinet lors de l'inauguration de la salle de Chevron.

Madame, Messieurs les Echevins,
Messieurs les Conseillers Communaux,
Monsieur Le Président,
Chers membres du Cercle Saint-Paul,
Mesdames, Messieurs,
Chers vous tous,

Décembre 2006, le Conseil Communal, en sa première séance de la législature, décide à l'unanimité d'acquérir le terrain sur lequel est sise l'ancienne salle de Chevron, ce terrain appartenant à la Fabrique d'église.

Le 17 décembre 2007, l'acte d'achat est

signé. Cette acquisition est le point de départ de ce magnifique projet mais également l'aboutissement de nombreuses tractations avec l'Evêché entamées quelques années plus tôt et ponctuant un accord obtenu sous le maïorat de José Dupont.

Ceci, simplement pour vous exprimer que, dès le départ et tout au long de celui-ci, pareil projet a nécessité pugnacité, saine obstination, investissement de temps. Et ce, en parfaite adéquation avec la coparticipation souhaitée par le Collège Communal.

Six années plus tard, l'outil est opérationnel.

Chers amis,
Une salle de village est, par essence, un lieu de rassemblement, un lieu d'unité. Un lieu privilégié de rencontres multiples voire insolites, un lieu où se côtoient toutes les générations, un véritable lieu de mixité sociale. Enfin, un des lieux au travers duquel se créent progressivement identité et sentiment d'appartenance.

La salle d'un village se doit donc naturellement d'être située au centre celui-ci. C'est bien le cas pour notre village de Chevron, ce projet s'inscrivant ainsi parfaitement dans la vision actuelle des noyaux d'habitats souhaitée par le Ministre Régional de l'Aménagement du Territoire, Philippe Henry.

En effet, avec l'école, l'église, aujourd'hui la maison communale d'accueil de la petite



Discours prononcé par Monsieur Philippe Goffin, Echevin, à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle salle de Chevron.

Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

C'est en tant qu'échevin de la Culture et de la Vie Associative que j'ai l'honneur et le plaisir d'intervenir à l'occasion de l'inauguration de cette magnifique nouvelle salle de Chevron.

Tout d'abord, au risque de répéter les paroles du bourgmestre, je voudrais remercier et féliciter tous les bénévoles qui ont tant donné de leur temps et de leurs compétences pour ce magnifique résultat.

Et sans doute savent-ils que ce n'est là qu'un début : leur bénévolat, une caractéristique emblématique de notre commune, sera encore bien sollicité dans le futur.

En effet, maintenant que l'outil est là, il va falloir l'exploiter. Nous savons que nous pouvons compter sur le comité du «cercle Saint Paul» pour faire vivre cet espace afin que tous les Chevronnais y trouvent leur compte. Il est important pour que la salle vive, et pour que le comité reste dynamique, de concerner les différentes tranches d'âges. Si les aînés doivent pouvoir s'y rencontrer, nos adolescents et jeunes adultes doivent également pouvoir y organiser leurs activités propres.

Dans nos villages, la première notion qu'on associe à la «salle» c'est bien évidemment celle de «fête».

La fête, les bals et soupers trouvent naturellement leur rendez-vous à la salle du village. C'est là que les villageois se rencontrent, les jeunes et les moins jeunes ; c'est par excellence un lieu de convivialité et sans doute un des symboles de notre ruralité à laquelle nous sommes tous très attachés.

En dehors de ces fêtes, la salle est aussi l'endroit des festivités de famille, mariages, anniversaires, baptêmes et communions.

C'est aussi l'endroit où les proches se retrouvent après un enterrement.

Une autre destination, parfois oubliée dans nos salles de village, est la dimension culturelle. Mesdames et Messieurs les administrateurs du cercle Saint-Paul, n'ayez pas peur d'intégrer dans le calendrier de vos manifestations des activités à caractère culturel.

Certes, elles ne rempliront pas vos caisses, mais elles apporteront un «plus» à votre village, et contribueront à rencontrer tout l'éventail des

besoins de la population.

C'est d'ailleurs dans cet esprit que le collège communal a souhaité orner un des murs de la mezzanine d'une peinture d'un artiste bien connu à Chevron, Louis Janssen, mieux connu sous sa signature «Loujan».

Cette peinture, qui décorait jusqu'il y a peu la terrasse de l'ancienne «Maison Delpuech» est devenue propriété communale et trouve dans cette nouvelle destination une place digne de sa signification patrimoniale. Ce triptyque représente, joliment, le village de Chauveheid.

Avant de trinquer avec vous pour fêter cet événement et de vous donner rendez-vous dans quelques mois pour l'inauguration de la salle de Stoumont, je voudrais particulièrement féliciter et remercier, Christian Marquet qui préside votre ASBL depuis 21 ans.

Encore bravo !

Philippe GOFFIN

Echevin de la Culture et de la Vie Associative



Stoumont et les «DIEUX» du stade

Le 7 septembre, dix-huit jeunes avaient rendez-vous avec les dieux du stade au Mémorial Van Damme à Bruxelles.

Le grand, que dis-je l'immense, Usain Bolt a fait vibrer tout le stade. Avant la course, dès la présentation des sportifs, le public a accueilli le dieu Usain comme il se doit. Il est évident aussi qu'à la vue du duo «Borlée», tout le monde s'est levé pour les acclamer. Il ne faut pas omettre de citer également la grande Tia Hellebaut qui a quand même sauté 1 m 95, ainsi que nos médaillés olympiques comme Lionel Cox.

Au terme de ce fabuleux spectacle, nous avons chanté, nous avons dansé avec le groupe Shaggi qui mettait l'ambiance sans retenue. Après la pluie de stars, le fabuleux concert, est

venue la pluie d'étoiles avec un magnifique feu d'artifice.

Le retour s'est déroulé sans aucun souci. Après un petit sondage auprès de nos jeunes, ils se disent heureux d'avoir fait partie du voyage et demandent déjà s'ils peuvent avoir des places pour l'année prochaine.

Je crois que le plus beau merci pour la participation au voyage, c'est celui des jeunes à la sortie du car. Un merci qui n'est pas forcé par les parents mais qui vient du fond du cœur.

Merci à tous ces jeunes pour leur tenue exemplaire et à l'année prochaine.

Yvonne VANNERUM
Echevine des Sports



Stoumont champion !

Nous nous sommes réunis le 14 septembre 2012 pour fêter une équipe de footballeurs, mais je dirai plutôt une bande d'amis. Petit retour en arrière.

Durant les années 1941-1943 déjà, une équipe s'était formée ici à Stoumont. Mais les circonstances ont fait qu'il a fallu arrêter. Cependant, les gens qui aiment le ballon rond ne peuvent s'empêcher de passer des heures à jouer au foot et c'est tout naturellement qu'en 1983, Raymond Dumont, le papa de Jean-Yves, décide de recréer une équipe. Pas besoin d'insister longtemps auprès des anciens joueurs. Tous avaient toujours l'envie de courir sur un terrain et de prendre plaisir à taquiner le ballon. C'est donc décidé, l'Etoile Forestière Stoumontoise renaît.

Le club s'est d'abord inscrit à l'entente wallonne de Welkenraedt et ce pendant deux ans. En 1986, le club s'inscrit alors à l'entente ardennaise de Malmedy et remporte le championnat de la saison 87-88. Le succès amène le club à s'inscrire dès lors à l'entente sportive des trois frontières où l'équipe débute en seconde division et y remporte d'emblée le championnat en 88-89.

En 1992, le club passe à la Royale Intercorporation Liégeoise et ce, jusqu'à ce jour. Champion en division 3 en 2005-2006, c'est donc en division 2 que l'équipe joue pendant six ans. Et cette année vous êtes de nouveau champion.

Vous êtes champion avec 56 points en 22 matchs. Vous avez gagné 18 matchs, 2 matchs nuls et seulement 2 défaites. Il faut bien dire que vous êtes une équipe très méritante. Au sein du club, on ne se prend pas la tête, il n'y a même pas d'entraînement organisé une ou deux fois par semaine. C'est vraiment les joueurs qui se prennent eux-mêmes en charge. A chacun d'aller courir à son rythme quand il le peut et comme il le veut. Personne derrière pour donner des ordres ou tout simplement des conseils. Voilà donc un bel exemple qu'une équipe de copains peut arriver à des résultats sans avoir de grands moyens, ni pour payer un entraîneur ni pour acheter des joueurs. On pourrait se demander si ce n'est pas la troisième mi-temps qui motive à ce point.

Quoi qu'il en soit, les résultats sont là. Alors ne changez rien, restez de bons copains et n'hésitez pas à entraîner dans votre sillon les jeunes de chez nous. Rien de tel qu'une belle amitié qui se perpétue. Nous vous félicitons et nous vous remettons un trophée en souvenir.

Yvonne VANNERUM
Echevine des Sports



Décès de Monsieur Gaston Fontaine

Discours prononcé le 25 octobre 2012 par Didier Gilkinet, lors des funérailles de Monsieur Gaston Fontaine, ex- Echevin et Conseiller Communal

Gaston,

Comme souhaité par tes proches, c'est en ma qualité de bourgmestre que je t'exprime ces quelques mots, les centrant essentiellement sur ton engagement dans la vie de notre commune de Stoumont.

Oui Gaston, tu t'engages car tu es passionné et profondément attaché à notre belle commune et à toutes celles et ceux qui ont choisi d'y vivre.

Tu te portes, pour la première fois, candidat en octobre 1988. Tu seras élu et tu intègres le conseil communal en tant que conseiller sous le maïorat de René Servais. Nous sommes le 14 mars 1989. Fort de cette expérience acquise, tu te représentes en octobre 1994 sous la liste emmenée par Georges Legrand auquel succède José Dupont. Tu intègres le Collège. Tu assumes ta responsabilité et tu prends en charge des matières difficiles telles le suivi des travaux et la gestion de notre réseau d'eau. C'est exigeant mais cela te plait. Et c'est naturellement que tu te présentes en octobre 2000 avec José, devenu ton inséparable compagnon et avec lequel naît une véritable amitié.

Tu poursuis ta route au sein du Collège en tant qu'échevin des travaux et de l'urbanisme. En 2002, tu cesses définitivement ton activité professionnelle afin de pouvoir te consacrer pleinement à ton mandat. Tu es omniprésent. Tu fais preuve d'une grande disponibilité et d'un sens du service peu commun.

Ta personnalité est forte, tes avis sont tranchés. Ton langage est direct, ton humour quelque fois percutant.

Homme de cœur et homme de bon sens, fidèle à tes valeurs, tu défends avec un rare jusqu'aboutisme tes convictions. Toutes ces qualités font de toi un homme apprécié, en témoigne, si besoin en est, la présence nombreuse ce matin.

Au travers de tes mandats, tu t'impliqueras dans l'ASBL du Mont des Brumes et tu participeras activement à sa pérennisation. Tu occuperas également un poste d'administrateur au Foyer Malmédien dès juin 2001 avant d'en assurer la présidence de mars 2006 à mai 2007.

Il est vrai qu'entretemps, de nouvelles élections ont eu lieu en octobre 2006 et que tu quittes le Collège le 04 décembre pour assurer ton dernier mandat en tant que conseiller communal.

En effet, il y a quelques mois, tu prendras la décision de mettre un terme à cet engagement de longue date, au terme de cette législature.

Entretemps, tu as pris la précaution de transmettre ton savoir et ta passion à ton beau-fils Gaëtan.

Ce samedi, plus que jamais amoureux de ta région et toujours passionné par la chose publique, tu nous surprends tous.

Toi, fort comme un chêne, inébranlable, tu tournes, en toute discrétion et sans crier gare, la dernière page d'un livre, d'une vie consacrée aux autres, sans nous permettre de t'en remercier officiellement, comme prévu le

14 novembre prochain, date de ton dernier conseil communal.

Aussi permets-moi aujourd'hui, au nom de l'Administration Communale, du Collège, du Conseil, de l'ensemble du personnel et des Stoumontois, de te dire, en toute simplicité, en toute sincérité, merci Gaston !

Merci pour ce formidable témoignage de vie !

Permets-moi également de terminer en te paraphrasant, je te cite : «J'aime les contacts et je reste convaincu que l'entraide et l'amitié restent les plus beaux dons de l'humanité».

Au revoir Gaston et bon voyage à toi !

Didier GILKINET
Bourgmestre





Les Conseils communaux du 21 juin au 13 décembre 2012

Conseil communal du 21 juin 2012.

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable :

- sur le compte 2011 de la Fabrique d'église de Cheneux, sans intervention communale ;
- sur le compte 2011 de la Fabrique d'église de La Gleize, avec une intervention communale de 1.921 euros à l'ordinaire.

Il approuve, à l'unanimité, les modifications à apporter :

- au règlement de police sur les cimetières, funérailles et sépultures ;
- au règlement-redevance sur les concessions de sépultures.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver les points inscrits à l'ordre du jour de :

- l'A.G. extraordinaire du 29 juin 2012 de l'intercommunale FINIMO;
- l'A.G. ordinaire du 9 juillet 2012 de l'Intercommunale FINIMO ;
- l'A.G. ordinaire et extraordinaire du 26 juin 2012 de l'Intercommunale SPI ;
- l'A.G. ordinaire du 26 juin 2012 de l'Intercommunale ECETIA ;
- l'A.G. ordinaire du 25 juin 2012 de l'Intercommunale INTERMOSANE.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le projet d'acte d'échanges de biens sis à Lorcé entre la commune de Stoumont et la société GREFIS.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la convention d'intention d'échange de biens sis à Borgoumont entre la commune de Stoumont et Monsieur et Madame Servais-Legros pour la création d'une voirie forestière.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour le remplacement de la passerelle de Neucy (estimation de 25.688 euros T.V.A.C).

Il décide, à l'unanimité, d'approuver l'offre de la Société Hespéria Hydrochimie pour la maintenance des pompes à chlore (6.270 euros TVAC).

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour la réfection du mur en façade du réservoir de Targnon (estimation 10.000 euros T.V.A.C.).

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation

du marché pour la remise en état des sentiers, chemins agricoles et promenades dans la commune de Stoumont (estimation 197.539 euros T.V.A.N.C.).

Il décide, à l'unanimité, d'allouer un subside de 6.000 euros à l'ASBL Domaine de Bérinzenne pour la création d'un parc naturel des sources conjoint entre Spa et Stoumont.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la convention 2012 entre l'ASBL Forum permanent des politiques de la jeunesse de l'arrondissement de Verviers et la commune de Stoumont pour l'inscription de jeunes stoumontois à un stage de conduite automobile préventive.



Conseil communal du 24 juillet 2012.

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable sur le budget 2012 de la Fabrique d'église de Stoumont avec une intervention communale de 18.452 euros à l'ordinaire.

Il approuve, à l'unanimité, le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour la fourniture et le placement de stores à la Maisons des Stoupetits (estimation 3.267 TVAC).

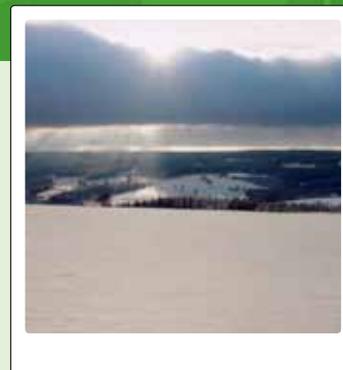
Il décide, par 6 voix pour et 4 abstentions, d'approuver l'estimation de 30.000 euros pour les raccordements et des travaux supplémentaires concernant la création de 2

logements sociaux dans l'ancien Presbytère de Stoumont.

Il approuve, à l'unanimité, les projets d'actes d'échanges de biens à Lorcé et à Rahier .

Il approuve, à l'unanimité, le projet d'acte pour l'aliénation d'une parcelle de 2 ares 30 centiares sise à Borgoumont pour la somme de 358 euros.

Il décide, à l'unanimité, de se porter caution solidaire de l'emprunt de 30.000 euros contracté par la Fabrique d'église de Moulin du Ruy pour les travaux de rénovation du mur situé près de l'église.



Conseil communal du 30 août 2012.

Le Conseil décide, par 6 voix pour et 3 abstentions, d'approuver :

- les comptes communaux 2011 avec un résultat budgétaire positif de 966.941 euros à l'ordinaire et un résultat négatif de 180.444 euros à l'extraordinaire ;
- la modification budgétaire 2012/1 avec un nouveau résultat positif de 736.363 euros à l'ordinaire et un résultat équilibré à l'extraordinaire.

Il décide, par 6 voix pour et 3 abstentions, d'émettre un avis favorable sur les comptes et bilans 2011 de l'ASBL Le Fagotin.

Il décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable sur :

- le budget 2013 de l'église protestante d'Aywaille avec une intervention communale de 1.517 euros à l'ordinaire et de 3.686 euros à l'extraordinaire.

- le budget 2013 de la Fabrique d'église de Moulin du Ruy avec une intervention communale de 3.631 euros à l'ordinaire.

Il décide, à l'unanimité, d'attribuer à la société ORES le marché pour le remplacement de boîtiers pour illuminations.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode d'attribution du marché pour :

- le placement de barrières de sécurité mixtes bois-métal (estimation 31.300 euros TVAC) ;
- la mission complète d'auteur de projet pour l'aménagement au football de Stoumont ;
- la fourniture et le placement de dispositifs ralentisseurs (estimation 36.300 euros TVAC).

Il décide, à l'unanimité, de proposer au Collège provincial, le déclassement :

- d'une partie du sentier vicinal n° 224 à Borgoumont ;
- d'une partie du sentier vicinal n° 210 à Borgoumont.

Il décide, à l'unanimité, d'organiser une vente groupée de bois marchands le vendredi 5 octobre 2012 à Remouchamps.



Conseil communal du 26 septembre 2012.

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable sur le compte 2011 de la Fabrique d'église de Stoumont.

Il décide, à l'unanimité, de rembourser la somme de 4.500 euros maximum correspondant à l'ouverture de crédit octroyée à l'ASBL Imarco.

Il décide, par 7 voix pour, 1 contre et 2 abstentions, d'approuver le règlement communal sur les prix de concession de sépulture dans les cimetières de la commune.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour :

- le démontage et le remplacement de la corniche arrière de la salle La Vallonia (estimation 2.420 euros) ;

- le ravalement du mur d'enceinte du cimetière de Stoumont (estimation 30.000 euros TVAC).

Il décide, par 7 voix pour, 1 contre et 2 abstentions, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour le remplacement de menuiseries extérieures dans les écoles (estimation 21.296 euros TVAC, avec subvention).

Il décide, par 8 voix pour et 2 abstentions, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché, pour le remplacement de chaudières dans les écoles (estimation 43.560 euros, avec subvention).

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché, pour la fourniture, la pose et la mise

en service d'un système de chauffage d'eau chaude sanitaire par énergie solaire dans les écoles (estimation 33.275 euros TVAC, avec subvention).

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le projet d'acte modifié pour la vente par la commune de Stoumont à Monsieur Dirk Bogaerts, de parcelles sises à La Gleize d'une contenance totale de 39 ares 45ca sises en partie en zone d'habitat à caractère rural pour le prix de 130.000 euros.

Séance du Conseil communal du 14 novembre 2012.

Le Conseil, installe Monsieur Paul MONVILLE dans son mandat de conseiller communal, en remplacement de Monsieur Gaston FONTAINE, conseiller communal décédé le 20 octobre.

Il arrête, à l'unanimité, le tableau de préséance des conseillers communaux.

Il approuve, par 7 voix pour et 1 abstention, la modification budgétaire 2012/2 avec un nouveau résultat positif de 762.350 euros à l'ordinaire et un résultat équilibré à l'extraordinaire.

Il approuve, par 7 voix pour et 1 abstention, la redevance communale sur la délivrance de renseignements urbanistiques pour les exercices 2013 à 2019.

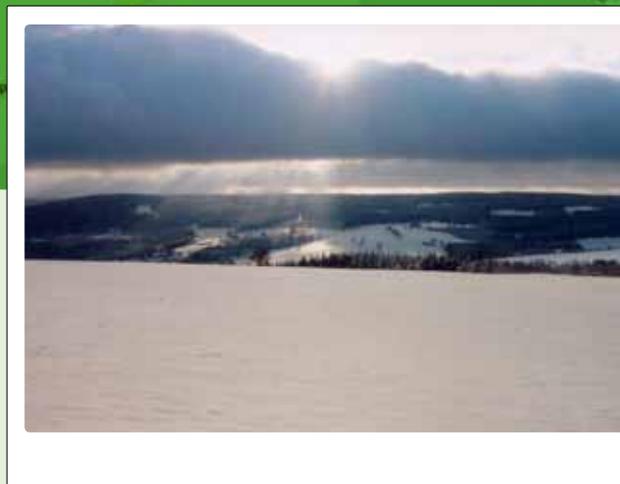
Il approuve, à l'unanimité, pour les exercices 2013 à 2019 :

- la taxe communale indirecte sur la distribution gratuite à domicile d'écrits publicitaires non adressés ;
- la redevance pour les travaux de raccordement d'immeubles au réseau de distribution d'eau ;

- la redevance pour la recherche et la délivrance de tout renseignement administratif quelconque demandé tant par d'autres personnes de droit public que par des particuliers ;

- la taxe communale sur les pylônes et mâts affectés à un système global de communication mobile.

Il décide, par 7 voix pour et 1 contre, d'approuver la taxe communale sur la délivrance de documents administratifs pour les exercices 2013 à 2019.



Il décide, par 7 voix pour et 1 abstention, de se déclarer caution solidaire de l'emprunt de 10.000 euros contracté par la Fabrique d'église de Rahier pour des travaux de maintenance de vitraux de l'église.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver :

- les comptes 2011 du C.P.A.S. avec un résultat positif de 135.635 euros à l'ordinaire et de 12.477 euros à l'extraordinaire ;
- la modification budgétaire 2012/1 du C.P.A.S. avec un nouveau résultat positif de 55.850 euros à l'ordinaire et de 12.477 euros à l'extraordinaire.

Il décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable sur :

- la modification budgétaire 2012/1 de la Fabrique d'église de Stoumont ;

- le budget 2013 de la Fabrique d'église de Stoumont avec une intervention communale de 22.029 euros à l'ordinaire et 33.563 euros à l'extraordinaire ;
- le budget 2013 de la Fabrique d'église de Chevron avec une intervention communale de 15.553 euros à l'ordinaire et de 1.400 euros à l'extraordinaire.

Il décide, à l'unanimité, de marquer son accord sur les points inscrits à l'ordre du jour des assemblées générales des différentes intercommunales.

Il décide, à l'unanimité, d'organiser une vente de bois de chauffage le vendredi 23 novembre à l'administration communale.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour la fourniture de 2 postes de travail (estimation 3.630 euros TVAC).

Il décide, à l'unanimité, de ratifier la convention de partenariat entre le Collège communal de Stoumont et la Province de Liège dans le cadre de l'Académie provinciale des sports.

Conseil communal du 3 décembre 2012.

Monsieur Didier GILKINET, bourgmestre, assure la présidence temporaire du Conseil communal.

Il donne connaissance de l'arrêté du Collège provincial validant les élections communales du 14 octobre 2012 et procède à la proclamation des conseillers communaux élus et des suppléants.

Les pouvoirs des conseillers communaux effectifs sont validés et ils prêtent serment.

Le tableau de préséance des membres du Conseil communal est arrêté.

Il est pris acte de la formation des 2 groupes politiques :

- Vivre Ensemble (7 membres) : Didier GILKINET, Philippe GOFFIN, Yvonne

PETRE-VANNERUM, Albert ANDRE, Marie HOUSSONLOGE-MONVILLE, Pascal BEAUPAIN, Marylène LAFFINEUR ;

- Stoumont Demain (6 membres) : José DUPONT, Gaëtan DEPIERREUX, Jacqueline DEWEZ, Cécile GILLEMAN, Samuel BEAUVOIS, Daniel LAMBOTTE.

Le pacte de majorité est adopté comme suit :

- Bourgmestre : Didier GILKINET
- 1^{er} échevin : Philippe GOFFIN
- 2^{ème} échevin : Yvonne PETRE-VANNERUM
- 3^{ème} échevin : Marie MONVILLE-HOUSSONLOGE
- Président du C.P.A.S. pressenti : Albert ANDRE

Il est alors procédé à l'élection de plein droit des conseillers de l'action sociale présentés par les groupes politiques :

- Vivre Ensemble (5 membres) : Albert ANDRE, Marianne MARTINY, Bernadette WEYKMANS-ABRAS, Joëlle MARECHAL, Eric DECHAMP ;
- Stoumont Demain (4 membres) : Catherine COLINET, Hendrik GOYENS, Jeanine LEFEBVRE, Pol PIRON.

Conseil communal du 13 décembre 2012.

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'établir pour les exercices 2013 à 2019 :

- une taxe communale fixée à 2.090 centimes additionnels au principal du précompte immobilier ;
- une taxe communale sur les dépôts de mitrailles et de véhicules usagés ou abandonnés ;
- une taxe communale sur les immeubles bâtis inoccupés ;
- une taxe communale sur les terrains de camping ;
- une taxe communale d'un montant de 400 euros sur les logements non affectés à la 1ère résidence.

Il décide, par 7 voix pour et 6 contre, d'établir pour les exercices 2013 à 2019 :

- une taxe additionnelle communale à l'impôt des personnes physiques fixée à 7,8% ;
- une taxe de séjour par lit et par an (10, 32,50 et 65 euros) ;
- une redevance sur la consommation d'eau dont le Coût-vérité de distribution est fixé à 2,18 euros par mètre cube.

Il décide, par 7 voix pour et 6 contre, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour la conclusion d'un emprunt de 20.000 euros destiné à financer la maintenance des captages et réservoirs.

Il décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable sur la modification budgétaire 2012/1 de :

- la Fabrique d'église de La Gleize ;
- la Fabrique d'église de Cheneux ;
- la Fabrique d'église de Moulin du Ruy.

Il décide, à l'unanimité, de désigner comme représentants au Foyer Malmédien :

- Samuel BEAUVOIS et Marylène LAFFINEUR à l'assemblée générale ;
- Albert ANDRE au Conseil d'administration.

Il prend acte des déclarations d'apparement des conseillers communaux et arrête la composition politique du Conseil communal.

Il procède à l'élection de 2 conseillers au Conseil de police :

- Yvonne PETRE-VANNERUM (suppléants Pascal BEAUPAIN et Philippe GOFFIN) ;
- Daniel LAMBOTTE (suppléants Jacqueline DEWEZ et Samuel BEAUVOIS).

Il décide, à l'unanimité, d'approuver l'estimation d'un montant de 9.050 euros TVAC pour la mise à niveau des programmes de bureautique et l'acquisition de licences et transfert de données.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver deux motions de soutien :

- pour la sauvegarde de la ligne de train 42 Liège-Gouvy ;
- aux producteurs laitiers.

Il décide à l'unanimité de constituer comme suit la Commission en vue du raccordement au réseau public de distribution d'eau pour le hameau d'Andrimont :

- 5 membres du Conseil (Didier GILKINET, Philippe GOFFIN, Pascal BEAUPAIN, José DUPONT, Gaëtan DEPIERREUX) ;
- 2 propriétaires desservis par la conduite privée ;
- 1 propriétaire d'habitations situées au-dessus du réseau et non desservi par la conduite privée.

Albert ANDRE



Stoumont se mobilise CONTRE LE CANCER



Le RELAIS POUR LA VIE de VERVIERS au stade de Bielmont - 24 h de mobilisation contre le cancer - Un évènement festif - Un énorme succès - Au compteur 2012 : 79 battants, 1.257 participants, 61 équipes et plus de 2.000 personnes présentes -

**Un magnifique résultat :
74.840, 50 € récoltés !**

STOUMONT était bien là ! La lutte contre le cancer, nous sommes tous concernés !

Le Collège communal a décidé de soutenir le **RELAIS POUR LA VIE** et la lutte contre le cancer et « **STOUMONT, EQUIPE D'EXCEPTION** » a réuni citoyens, mandataires, amis, familles et membres de l'administration communale pour 24 h de mobilisation contre le cancer.

Nous étions une vingtaine à nous relayer autour du stade de Bielmont les 29 et 30 septembre 2012.

Nous avons dressé notre chapiteau face à la tribune afin d'offrir un lieu de relais mais aussi de présenter nos produits (vendus au profit du RELAIS POUR LA VIE) en toute convivialité. Certains se sont attelés à la confection de crêpes, gâteaux, gaufres et autres délices, à la préparation de smoothies vitaminés, de potages délicieux et revigorants appréciés tant par les participants que par les nombreux visiteurs.

Nous avons vécu des moments d'intense émotion, rendu hommage à ceux qui luttent ou ont lutté contre le cancer et à ceux qui les accompagnent dans leurs épreuves : personnel soignant, famille, amis... Nous avons levé des fonds pour la recherche et l'accompagnement des patients.

Nous avons également mesuré combien la solidarité était importante et pouvait se manifester au-delà de tous les clivages habituels.

Nous sommes heureux d'avoir participé à ce premier RELAIS POUR LA VIE -VERVIERS et nous adressons nos vifs remerciements aux artistes qui se sont produits bénévolement tout au long des 24 h, aux sponsors ainsi qu'à tous ceux qui nous ont soutenus.



Vous aussi, participez au RELAIS POUR LA VIE -VERVIERS 2013 et venez nous rejoindre au stade de BIELMONT les 1er et 2 juin pour 24 h de mobilisation contre le cancer - un évènement festif et solidaire -

Infos :

<http://www.relaispourlavie.be/>

Facebook Relais Pour La Vie – Verviers :

<http://www.facebook.com/RPLV.Verviers>

presidence.rpvv@gmail.com



Dominique GELIN
Secrétaire communale



CENTRE MÉDICAL HÉLIPORTÉ : L'urgence, c'est vous

L'ASBL Centre Médical Hélicopté (CMH) est un service médical d'urgence et de réanimation par hélicoptère.

Il est disponible 24h sur 24, 7 jours sur 7, partout en Belgique, pour toute mission d'aide médicale urgente à la demande du 112.

La base principale du Centre Médical Hélicopté est installée à Bra-sur-Lienne, au centre d'une zone rouge située à la frontière des provinces de Liège, Namur et Luxembourg.

Le CMH offre un service médical professionnel et de qualité, dans l'intérêt unique de chaque patient. Il développe une carte d'affiliation qui permet de bénéficier de la gratuité du transport médicalisé lors de toute intervention hélicoptée urgente organisée par le 112.

Par votre affiliation, vous permettez le développement d'un projet d'utilité publique au service de la population.

Affiliez-vous au 086/45 03 39

Informations complémentaires sur le site internet du CMH (www.centremedicalheliporte.be)



Contacter le CMH :

Tél : 086/45 03 39

Email : mail@centremedicalheliporte.be

site internet : www.centremedicalheliporte.be

Contacter le CMH par courrier :

Centre Médical Hélicopté ASBL

Rue Bierleux 69

4990 Bra-sur-Lienne (Lierneux)



Le Plan Communal de Développement de la Nature Stoumont (PCDN)

Des nouvelles des HIRONDELLES...

L'année 2012 a commencé en force pour le groupe «Hirondelle» du PCDN de Stoumont. En premier lieu, Charlie Carels, un des spécialistes du sujet, est venu donner une conférence qui a enthousiasmé beaucoup de nos concitoyens !

Ensuite, les six membres du groupe Hirondelles ont construit 50 nids artificiels en béton-bois.

Ceux-ci ont pu être proposés gratuitement à tout résident de la commune candidat à l'adoption. Un formulaire d'engagement de 5 ans établissant les critères architecturaux correspondant aux «exigences» des hirondelles de fenêtre a été réalisé permettant ainsi de satisfaire 22 demandes sur 24, dans l'immédiat.



Entre-temps, dans les écoles de Rahier et de La Gleize, les enfants des classes de 4^e-5^e et 6^e primaires ont reçu des explications sur l'écologie des hirondelles et des martinets. Les réactions et les questions des enfants furent nombreuses. Ensuite les enfants ont dû retrousser leurs manches pour un atelier de confection de nids en argile. Ces ateliers ont permis à chacun d'entre eux d'emporter, après séchage et petites réfections, leur propre nid. Ce sont donc 27 nids supplémentaires qui ont été construits...et dans certaines chaumières, installés deux jours plus tard .

Nos petits ornithologues étaient très impatients de revoir les hirondelles !

La confection et la pose des nids (béton-bois et argile) ont été échelonnées pour pouvoir



les installer avant le retour de ces oiseaux migrants. Les résultats ne se sont pas fait attendre chez certains. Quel plaisir que de voir les hirondelles investir ces nids placés avec tant d'espoir !

Durant le mois de juin, une fois les nichées bien en route, 17 personnes ont répondu favorablement à l'appel lancé pour participer au recensement minutieux des nids d'hirondelles de fenêtre occupés ou non, et ce, sur toute la commune. Celle-ci étant fort étendue, nous avons constitué des groupes par zone de résidence, évitant ainsi de longs déplacements.

C'est sous le soleil et quelques nuages, que ces recenseurs munis de leur fiche et de jumelles, allèrent à la rencontre de leurs voisins. Ce fut l'occasion de parler, de raconter et de leur demander si éventuellement leur maison accueillait ou accueillie encore des hirondelles de fenêtre. Le contact avec les personnes est important, car nous n'avons évidemment pas accès à toutes les façades. Ce fut l'occasion aussi de demander si des hirondelles rustiques nichent éventuellement dans un garage ou un fenil... Quelques nids de martinets ont été recensés également.

Au nom du groupe Hirondelles, je tiens à remercier encore chaleureusement toutes les personnes qui ont consacré un peu de leur temps dans cette démarche. Sans vous, c'est impossible à réaliser ! Voici donc le résultat de ce travail de recensement pour l'année 2012 :

Suivant les relevés actuels, vous pouvez constater qu'un gros foyer d'hirondelles de fenêtre niche à Stoumont. Mais aussi à Lorcé et Rahier. De belles colonies sont présentes notamment à Xhierfomont et Cheneux. Si



nous continuons à préserver les nids naturels actuels, à maintenir les conditions pour qu'elles puissent en bâtir de nouveaux, tout en proposant des nids artificiels dans les zones moins fréquentées par les hirondelles, nous devrions logiquement constater une augmentation de leurs effectifs dans les années à venir. Pour rappel, les hirondelles étant des oiseaux sociaux, si un couple d'hirondelles se plaît à un endroit, il est plus que probable qu'il sera rejoint par d'autres.

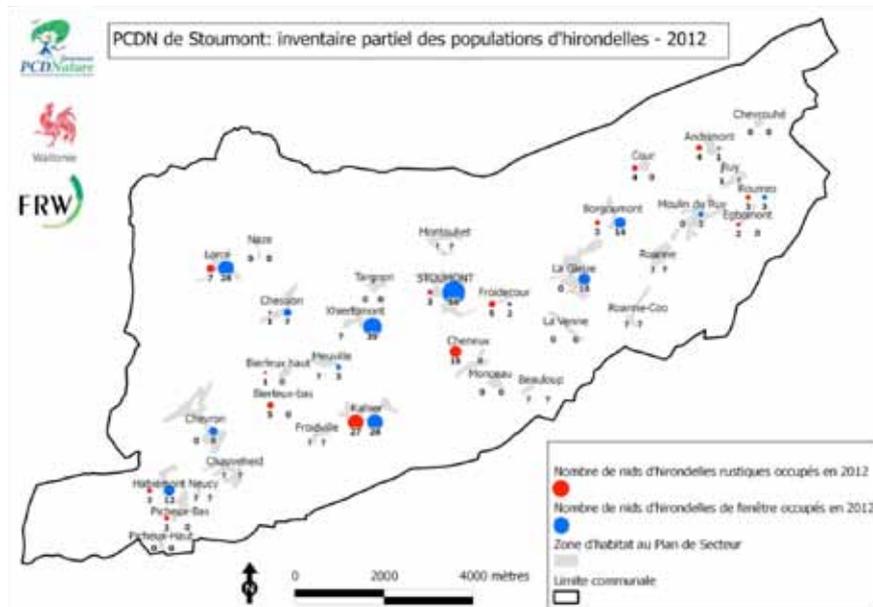
Certains hameaux n'ont pu être couverts par les recenseurs. En effet pour que cette activité reste agréable, il ne faut pas vouloir couvrir un trop grand secteur. Mais, qui sait, peut-être que de nouveaux participants se proposeront l'an prochain pour affiner les recherches ? Tout le monde est le bienvenu et il ne faut aucune connaissance particulière. Une petite information de groupe est prévue (1/2h) pour expliquer comment il faut procéder et aussi

répondre aux questions. C'est l'occasion de faire connaissance et c'est bien sympathique.

Nous sommes à présent en hiver, les hirondelles sont parties sous d'autres cieux (en Afrique) où il fait plus clément. Elles entreprendront leur grand voyage et reviendront en fin de printemps chez nous, quand les conditions climatiques seront favorables au développement des insectes qui les nourrissent.

Bientôt, des enfants d'autres écoles de l'entité de Stoumont construiront des nids. Des candidats à l'adoption sont déjà sur la liste, nous fabriquerons aussi de nouveaux nids et avec impatience, nous ressortirons nos jumelles pour recompter «nos» hirondelles.

Si vous souhaitez vous investir, même quelques heures par an, vous serez accueilli(e) dans une équipe motivée par la préservation des espèces sauvages faisant partie de notre patrimoine commun.



Pour le groupe «hirondelles»,
Elisabeth JOWA
 Contact :
Anne LEJEUNE
 Coordinatrice du PCDN de Stoumont
 0471/88.00.51
 anne.lejeune@stoumont.be
 Ou **Yvonne VANNERUM**
 Échevine en charge du PCDN
 0473 58 89 03

Discours prononcé par notre Bourgmestre lors des Commémorations du 11 NOVEMBRE 2012 à Chevron

Mesdames, Messieurs,

Chers enfants,

Merci pour votre présence.

Merci à André notre porte-drapeau, à Rik et au comité des 3x20 pour cette organisation.

Nous sommes en effet le 11 novembre.

Aujourd'hui, partout dans notre pays, est commémorée la fin de la première guerre mondiale.

Bientôt 100 ans que notre pays connaît l'envahissement, c'était en août 1914.

Et certains s'interrogent sur l'utilité, la nécessité de telles commémorations.

Si nous pouvons réfléchir sur leur forme, si elles restent de l'ordre du symbolique, l'essentiel réside précisément dans ce qu'elles symbolisent : la défense d'une indépendance, d'une autonomie, la défense de notre liberté, la défense de nos droits d'hommes et de femmes.

Ce 11 novembre est donc le jour du SOUVENIR.

Il peut être difficile pour les générations qui n'ont pas connu ces faits de guerre d'apprécier cette symbolique à sa juste valeur.

Nous avons donc un devoir : le devoir de pérenniser cette mémoire.

Ce devoir est d'autant plus important aujourd'hui que le contexte économique et politique que nous connaissons conduit à l'individualisme, aux idées nationalistes et qu'il exacerbe des sentiments tels le rejet de la différence, différence de couleur de peau, de langue, d'idées, de valeurs,....

A nous de rester solidaires. A nous d'être et de rester vigilants. A nous de transmettre ce SOUVENIR aux générations futures.

Car comme l'a dit Ernest Renan et je le cite «Les vrais vaincus de la guerre, ce sont les morts».

Merci pour votre attention.

Didier GILKINET

CAMPAGNE DE

En Wallonie, depuis 1995, une opération de gestion écologique des bords de routes est pilotée par le Département de la Nature et des Forêts. Cette opération a pour objectif de permettre le développement de la vie sauvage sur les talus et accotements du réseau routier. Pour ce faire, la technique du fauchage tardif a été privilégiée. Utilisée en dehors des endroits prioritaires pour la sécurité des usagers de la route, elle consiste à pratiquer un seul fauchage annuel après la période de reproduction des espèces, soit généralement après le 1^{er} août ou le 1^{er} septembre. Grâce à ce fauchage tardif, la flore des bords de routes dispose du temps nécessaire pour fleurir et produire les graines indispensables à sa pérennité.

Les espèces appartenant à la flore de Wallonie sont nombreuses sur les bords de routes. Qu'elles soient communes, rares ou en voie de raréfaction, elles appartiennent généralement à des associations végétales typiques des prairies peu fertilisées et riches en fleurs. Les inventaires botaniques réalisés sur les bords de routes ont révélé la présence de 800 espèces (soit 50 % des espèces végétales naturellement présentes en Wallonie) parmi lesquelles des espèces protégées ou menacées. Ces espèces se répartissent en fonction de facteurs écologiques tels que la nature du sol, le relief, le climat régional, le microclimat, etc.

A Stoumont, les relevés réalisés montrent la présence d'au moins 219 espèces végétales, dont 5 espèces bénéficient d'un statut de protection ! Les bords de routes de la commune sont donc des milieux naturels diversifiés et riches en espèces. Parmi les espèces les plus remarquables, citons: la succise des prés,

FAUCHAGE TARDIF : Le développement de la vie sauvage le long des routes de Wallonie.

la centaurée des prés et la centaurée des montagnes, l'orchis tacheté, la grand marguerite, des campanules, la mauve musquée, le géranium des bois ou encore la bistorte. Elles rendent les bords de routes de la commune plus fleuris du printemps à la fin de l'été.

Ces espèces appartiennent généralement à des associations végétales qui caractérisaient les prairies d'autrefois, alors largement répandues dans le paysage mais qui, en raison de l'urbanisation et de l'augmentation de la productivité au sein des terres agricoles, ont fortement régressé. Cette raréfaction confère aux bords de routes abritant les derniers témoins de ces végétations, une valeur conservatoire non négligeable.

Parmi ces plantes, beaucoup sont réputées mellifères et leur abondance est également souvent fonction de la richesse du sol en éléments nutritifs. Paradoxalement, l'abondance augmente lorsque les sols contiennent moins d'éléments nutritifs. Aussi, la technique du fauchage tardif peut être améliorée par le ramassage du produit de la fauche, de manière à diminuer la fertilité du sol.

Ce fauchage profite également aux espèces animales qui trouvent sur les talus et accotements du réseau routier, la nourriture nécessaire et un abri varié. Il permet d'étendre l'habitat de plusieurs espèces, notamment dans les plaines agricoles. Ce projet renforce le maillage écologique d'un territoire et contribue à la constitution de zones temporaires de refuges durant les périodes de travaux agricoles (par exemple les moissons et les fenaisons).

Un bon nombre d'espèces animales rencontrées sur les bords de routes en fauchage tardif sont insectivores et pollinisatrices de nos cultures. Elles sont source d'espoir car elles sont considérées comme de bons auxiliaires en terre de culture. Ceci est tout bénéfique pour les agriculteurs, les arboriculteurs mais également pour les apiculteurs.

Actuellement, 212 communes wallonnes participent à cette opération. Elles ont permis la création d'un réseau écologique constitué de plus de 13.725 km de bords de routes, ce qui représente une superficie d'environ 2.745 ha soit une moyenne par commune de 70 km de bords de routes en fauchage tardif ou 14 ha. **La commune de Stoumont apporte à ce réseau quelques 103 km, soit près de 21 ha.** Cette campagne concerne également plusieurs tronçons gérés par la Région et les Provinces.

En mars-avril 2013, vous découvrirez, dans votre boîte aux lettres, une brochure très instructive avec une multitude d'autres informations.

Bonne lecture et à votre disposition pour de plus amples informations.

Avec l'aimable et fructueuse collaboration de Monsieur François NAVEAU - Direction de la Nature – Division de la Nature et des Forêts.

Alain LAMBERT
Agent Technique



Ouverture du CENTRE FUNÉRAIRE DE WELKENRAEDT, fin des longs délais d'attente au crématorium de Liège – Robermont.



Un crématorium dans l'Est de la province. La commune de Stoumont est membre de cette intercommunale

C'est donc au seuil de l'été 2012 que s'est achevé cet important chantier, entamé le 23 août 2010.

La capacité d'accueil du Centre funéraire de Liège – Robermont, trop souvent prise en défaut ces quelques dernières années, ne permettait plus de répondre aux demandes des familles dans des délais raisonnables.

Grâce à l'engagement de notre Commune dans l'intercommunale Neomansio, qui gère à présent les Centres funéraires de Liège et Welkenraedt, cette affirmation appartient au passé et peut désormais se conjuguer à l'imparfait.

L'idée d'un crématorium dans l'Est de la province a germé en 2002 déjà.

Motivés par le constat du recours de plus en plus fréquent à la crémation comme mode de sépulture et soucieux d'un service public à offrir aux citoyens de l'endroit, les dirigeants de l'époque ont choisi Welkenraedt pour y implanter le second crématorium de la province.

Le choix du terrain s'est rapidement imposé : idéalement situé dans un écrin de verdure, niché au creux d'une nature intacte et préservée, l'ancien site d'extraction de la briqueterie de Welkenraedt présentait des atouts non négligeables pour apporter sérénité et apaisement aux personnes amenées à le fréquenter.

Nous ne reviendrons plus sur les éléments parfaitement naturels mais néanmoins grandement perturbateurs (orchidées sauvages et blaieaux) qui ont contrariés -c'est un euphémisme !- le planning originel des travaux.

Cette belle nature vivante, en s'imposant si impérieusement, a conduit maître d'ouvrage et auteur de projet à modifier l'implantation initialement prévue de la construction afin de mieux encore préserver l'endroit.





Ainsi, toutes les zones du site présentant un intérêt biologique ou botanique particulier ont été sauvegardées et parfaitement intégrées à l'aménagement paysager des abords, confié à un architecte spécialisé en la matière. Certains espaces y sont d'ailleurs réservés au développement exclusif de la flore.

Conçu tel un vaste jardin accessible au public, le domaine dédié à la mémoire des défunts est constitué d'un parc mémoriel comprenant trois espaces de columbariums, des pelouses d'inhumation des urnes et de dispersion des cendres ainsi que du nouveau cimetière de la commune de Welkenraedt.

L'architecture du bâtiment s'intègre elle aussi parfaitement au paysage : la silhouette est légère et semble flotter un peu au-dessus du sol tandis qu'une imposante tour s'élance hardiment à la conquête de l'infini. Elle éclairera, par la lumière zénithale qu'elle prodigue, la plus petite des deux salles de cérémonie.

Le profil de la toiture déposée tout en douceur sur les murs vêtus d'ocre clair figure le relief naturel du sol.

Cette couverture ondulante, lestée d'un substrat végétal favorable au développement d'une flore indigène persistante, assure la continuité visuelle du paysage.

Doté de deux unités de crémation carrossées de blanc et équipées chacune d'une ligne de traitement des fumées afin de respecter strictement les normes décrétales de la Région wallonne en matière de rejet des effluents atmosphériques, le crématorium dispose également d'un système de valorisation de la chaleur qui participe au chauffage des bâtiments tout en permettant de réaliser de substantielles économies d'énergie.

Si le dernier hommage au défunt constitue le moment le plus pénible, il est surtout le plus important des funérailles : il est indispensable au travail de deuil.

Pour offrir aux familles endeuillées la possibilité de personnaliser au maximum cette cérémonie, des moyens modernes ont été mis en place dans les deux salles de cérémonies qui s'articulent autour du grand hall d'entrée. Tout comme à Liège, chacun pourra établir sa programmation musicale.

Les salles de cérémonie sont pourvues d'équipements audio-visuels de très grande qualité. L'ensemble des commandes s'effectue à l'aide d'un petit écran tactile local et discret, ce qui permet à nos agents d'accueil de rester durant toute la cérémonie en compagnie de la famille du défunt.

Des écrans larges sont également disposés dans ces salles : un diaporama retraçant les événements de la vie du défunt pourra y être diffusé, une seule photo en image fixe ou tout plus simplement encore, laisser se dérouler tout au long du dernier hommage, un enchaînement de vues apaisantes issu de la photothèque.

Pour faciliter l'intelligibilité des personnes malentendantes, les premiers rangs de nos deux salles de cérémonies sont équipés d'une boucle d'induction, dispositif qui permet d'améliorer grandement l'audition.

Enfin, les familles qui le souhaitent pourront emporter l'enregistrement complet de la cérémonie d'adieu à leur disparu. Des caméras judicieusement placées dans les salles filment ces instants ultimes. Le DVD peut ainsi être gravé et remis aux proches.

Tout a été conçu, pensé pour apporter le plus grand confort - mot sans doute impropre dans les circonstances qui conduisent ceux qui se rendent en ces lieux - et en tout cas, sérénité et apaisement.



L'eau dans tous ses états.

H2O, la formule de la vie.

C'est dans l'eau que sont apparues les premières formes de vie, il y a plus de 3,5 milliards d'années. Au cours de l'évolution, certains organismes ont quitté le milieu aquatique pour le milieu aérien, emportant avec eux de l'eau, à l'intérieur et autour de leurs cellules. L'eau représente ainsi entre 65 et 99 % de la masse d'un organisme.

Un homme adulte, par exemple, est constitué de 65 % d'eau. Le corps humain ne peut pas stocker cette eau et l'élimine quotidiennement par la transpiration et les urines.

C'est pourquoi il est nécessaire de compenser ces pertes en buvant et en mangeant. En moyenne, nous avons besoin de 2,5 litres d'eau par jour : 1,5 litre sera apporté par les boissons et 1 litre par les aliments. Si l'homme peut vivre 40 jours sans manger, il ne survivra que 2 ou 3 jours sans boire !

Des nuages à la mer : le cycle de l'eau.

Depuis qu'elle est apparue sur terre, il y a quelque 4 milliards d'années, la quantité d'eau n'a pas changé. C'est en effet toujours la même eau qui se transforme et circule en permanence entre les différents réservoirs de notre planète, c'est le cycle de l'eau.

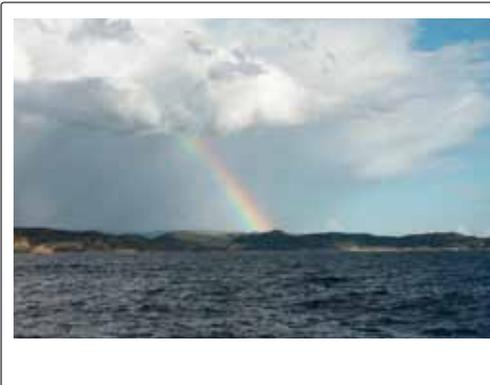
C'est ainsi que l'eau des précipitations (pluie, neige, grêle) alimente les petits ruisseaux qui grossissent en rivières, puis se jettent dans les fleuves. Elle s'infiltre également dans le sol lorsque les roches sont suffisamment perméables, alimentant les nappes d'eau souterraines. Une fois dans le sol, l'eau à l'état liquide est puisée par les racines des végétaux. Elle circule dans la plante et est rejetée par les feuilles sous forme de vapeur d'eau : c'est l'évapotranspiration.

Les eaux de surface (ruisseaux et rivières) et les eaux profondes des nappes finissent par retourner dans les océans ou les mers. L'eau des lacs, des mers et des océans s'évapore et se condense en formant des nuages qui donneront naissance à la pluie et à la neige. Le cycle de l'eau peut alors recommencer.

Salée ou de glace.

L'eau recouvre les 3/4 de la surface de la terre. On estime son volume à environ 1.400 millions de Km³.

97 % de ce volume est constitué par l'eau salée des océans et des mers et n'est donc pas potable.



L'eau douce est en grande partie emprisonnée sous forme de glace dans les calottes glacières et les glaciers. On la trouve également dans les lacs, les cours d'eau et les nappes phréatiques (nappes d'eau souterraines).

Enfin, l'eau est présente en très faible quantité, sous forme de vapeur d'eau, dans l'atmosphère (nuages).





Des ressources à préserver !!

Les ressources d'eau douce utilisables par l'homme sont menacées de pénurie et exposées à de multiples pollutions (nitrates, phosphates, ...).

Notre consommation a en effet considérablement augmenté depuis le siècle dernier et le niveau d'eau contenu dans les nappes phréatiques a diminué en raison de pompes intensifs.

Dans les 20 prochaines années la consommation devrait encore s'accroître, imposant un contrôle strict de l'utilisation, du recyclage et du traitement des eaux.

Source : Jacques Lerouge, Planète nature.

C'est pour ces raisons que l'administration communale de Stoumont a lancé depuis 2006 un vaste programme de protection des captages qui va se concrétiser en 2013/2014.

Alain LAMBERT
Agent technique
Service Administratif des eaux



LA 2CV RACING CUP 2012, catégorie «Classic», est stoumontoise...



Ce 20 décembre dernier, en présence de Jacky Ickx et d'Eddy Merckx, se tenait, au Heysel, la soirée des RACB Awards 2012, qui clôturait la saison sportive automobile. A cette occasion, chaque discipline voit ses lauréats récompensés. Pour la 2cv Racing Cup, catégorie «Classic», c'est Dominique Beaujean et son équipe «La 2cv Mania» qui ont été mis à l'honneur, au terme d'une saison riche en faits de course et en rebondissements...

Depuis le milieu des années 80, à l'initiative du SantaFe, puis du 2cv Racing Teams (www.2cvrt.be), les circuits tels que Francorchamps, Zolder, Chimay, Gedinne, Jehonville,... puis d'autres anneaux français, allemands, anglais,... voient s'affronter de bien curieuses bolides : des Citroën 2cv ! Malgré l'arrêt de production du modèle «civil» en juillet 1990, au fil des années et des améliorations techniques, différentes catégories ont vu le jour : aux côtés des «Hybrides» à mécanique BMW de 85ch pour 170km/h, des «Prototypes» et «Améliorées» à mécanique Citroën bénéficiant de préparations poussées, les «Classics» sont des «Deuches» strictement de série et équipées des éléments de sécurité obligatoires tels que arceau complet, siège baquet, harnais, coupe-circuit électrique et extincteur automatique. Ainsi équipée, la bête affiche 600 kilos, et son petit bicylindre de 602cm³ et 32ch l'emmène à plus de 130 km/h ! Sensations et spectacle garantis !...

C'est en août 2008, qu'autour d'un bon repas, Patrick Maréchal, René Hoeymakers et Dominique Beaujean, membres du forum belge www.la2cvmania.be, émettent l'idée de dynamiser la renaissance de la catégorie «Classic», et de préparer une auto pour participer aux prochaines 24h à Francorchamps (www.24h2cv.be). Chacun, pilote ou préparateur, a déjà son expérience de la course automobile, le team «2cvMania» est né. La voiture n'existe pas encore... mais



est déjà inscrite à la mythique épreuve spadoise ! En 5 semaines de journées de labeur intense et de nuits blanches, **l'épave disponible sera restaurée et le bolide prendra vie à Chession, avec le précieux appui logistique de Patrick Servais et l'aide de nombreux amis**, motivés par ce projet un peu fou et le timing plus que serré ! Début octobre, la «69» sera au départ et, au terme d'un double tour d'horloge riche en rebondissements, s'imposera dans sa catégorie, face aux alsaciens du team FG. Pari gagné !

Depuis 2009, se prenant au jeu mais jamais au sérieux, la joyeuse équipe participe à chaque manche du championnat, défendant les valeurs de fair-play, de camaraderie et d'entraide propres au mouvement «deuchiste». Doyenne d'une catégorie qui a maintenant fait de nombreux adeptes, la petite 2cv rouge, ses déhanchements aussi caractéristiques que spectaculaires, sa grande fiabilité, fruit d'une préparation stricte et minutieuse, sont désormais célèbres dans le milieu de la course automobile et des amateurs de la petite Citroën, dans les magazines spécialisés ou au travers du net. En 2012, malgré un violent accrochage en début de saison et des roulements de moyeux récalcitrants durant les 24 heures, l'équipe «2cvMania», rejointe par Julien Molron et Vincent Collin, remporte à nouveau le titre national, face aux belges DSRacing et Team TWG, et aux français Team FG, Team Basket et Team Oui-Oui. Dominique

Beaujean, de Neucy, s'adjuge le plus de points au classement des pilotes et la 2cv Racing Cup 2012, catégorie «Classic» est, comme en 2008, 2009 et 2011, à nouveau stoumontoise.

En attendant de retrouver les pistes de la 2cv Racing Cup 2013, la 2cvMania sera présente sur les routes des prochaines **Legend Boucles de Spa**. Comme en février 2012, Patrick Maréchal, ex-star du rallye national, et Dominique Beaujean se lanceront sur les routes du célèbre rallye historique de régularité à bord d'une Citroën 2cv de 1966. Il se chuchote que cette année, cette épreuve, déjà un succès populaire, renouera avec ses origines, avec un parcours plus que sélectif ! Rendez-vous donc à Spa, **sur la place de Chevron, ou au cœur du village de Chession...**

Dominique BEAUJEAN





VISITE ATTENDUE à l'administration communale

Comme chaque année, le patron des écoliers (des employés et des ouvriers) était attendu avec impatience à l'administration communale. Etant sages comme des images, Saint Nicolas n'a pas hésité à rendre visite aux agents communaux.

Mercredi 5 décembre 2012, le bruit court dans les différents services, l'excitation est palpable, les premières têtes apparaissent pour voir le Grand Saint sur le «trône mayoral». Chouette, il est là...heureusement que Père Fouettard est, quant à lui, absent, ce qui en a rassuré plus

d'un(e) ! Le personnel était rassemblé pour la distribution des friandises.

Ne pensez pas que les agents absents sur la photo soient particulièrement démeritants. Certains étaient simplement retenus par leur travail et d'autres s'occupaient de l'âne de Saint Nicolas. Ce sera en tout cas la version officielle !

Merci Saint Nicolas et à l'année prochaine...

Odile TROCH

MONSIEUR ANGELO PIANEZZE, «Fournisseur» de St Nicolas et Père Noël.

Le saviez-vous ? Saint-Nicolas et Père Noël se fournissent, en partie, auprès d'Angelo Pianezze.

Voici en effet plus de dix ans que Monsieur Pianezze, nouvellement retraité à l'époque, venait proposer à l'administration communale de récolter, réparer et reconditionner des jouets et jeux usagés.

L'administration a proposé un local ainsi qu'un tout petit budget pour les petites fournitures de réparation.

Et depuis lors, avec la patience, la persévérance et la régularité du Sage, Angelo fait des merveilles tous les lundis après-midi (et un peu plus...) pour que tous les jouets qui lui sont confiés après une première vie, retrouvent une

seconde jeunesse et fassent, une nouvelle fois, pétiller des yeux d'enfants.

Tous les jouets ? Non. Car Angelo refuse catégoriquement et très intelligemment de réparer tout ce qui touche à la guerre et à la violence.

Grâce à Angelo, chaque année, le CPAS et la Maison St Edouard peuvent ainsi aider Saint Nicolas et Père Noël à n'oublier aucun enfant dans leurs tournées de fin d'année, et leur fournir des jeux adaptés à chacun (Lire l'article «Infos du CPAS» - Magasin de seconde main - page 7).

Mais sans vos dons, Angelo ne pourrait contenter tous les enfants sages. N'hésitez

donc pas à lui confier les jouets, peluches, puzzle, déguisements, etc,... avec lesquels vos enfants ne jouent plus pour qu'il nettoie, repeigne, répare, recouse et ponce pour leur donner un nouvel éclat.

Angelo Pianezze : 080/39.83.62.

Aux noms de tous les enfants qu'il a comblés depuis tant d'années, qu'il soit ici très chaleureusement remercié.

Jean LEBRUN



Discours prononcé par Monsieur Philippe Goffin, le 14 décembre 2012 lors de la réunion des diverses Commissions consultatives communales à l'Ancien Château de Rahier.

Pour la Commission Consultative de Développement Rural (CLDR)

Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

L'année dernière, à pareille époque, et dans ce même lieu, j'étais très fier de vous annoncer enfin, la signature, par Mr le Ministre Lutgen, de notre première convention CLDR. Vous le savez, cette convention, qui concerne le village de Lorcé, était attendue depuis plusieurs mois, non seulement par les membres de la CLDR, mais aussi par les Lorcéens.

Il faut bien reconnaître, que sur le terrain les choses n'ont guère bougé depuis.

La période électorale, reconnaissons le aussi, a contribué en partie à cette situation.

Néanmoins, même si le rythme a été ralenti, la procédure a quand même évolué.

Ainsi, en ce qui concerne les aménagements de sécurité et de convivialité, l'auteur de projet a été confirmé, il s'agit de Mr Werner, et la fiche a de nouveau été validée par la CLDR

Les travaux devront impérativement débiter avant décembre 2013, nous attendons le cahier des charges dans les prochaines semaines.

Pour l'achat du terrain, la situation est aussi malheureusement inchangée : les différentes démarches auprès du propriétaire n'ont pas abouti et le collège communal devra donner un avis sur une procédure d'expropriation.

Pas beaucoup de raisons de pavoiser dans ce dossier, mais nous restons confiants, rien ne devrait empêcher un heureux aboutissement.

Je l'ai déjà dit, le PCDR, ce sont de gros projets, souvent ambitieux, qui malheureusement riment avec coûteux.

Mais ce sont aussi, des projets plus modestes, sans grand impact budgétaire et sur lesquels je voudrais vous dire quelques mots aujourd'hui.

1. La Farde d'Accueil : voici, un outil, à l'usage des nouveaux Stoumontois, qui n'engendre pas de procédure longue et compliquée ni de dépense importante pour la caisse communale.

Cette brochure, qui sera distribuée gratuitement, devrait répondre aux questions de nos nouveaux habitants : quand passent les poubelles, où se situe l'école la plus proche, y-a-t-il un menuisier dans mon village, quels sont les horaires de l'administration communale, de la bibliothèque...etc.

Pensée par les membres de la CLDR, au cours de nombreuses réunions, elle a été réalisée par les services communaux et je profite de l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui pour remercier particulièrement Jean et Odile pour leur motivation dans l'accomplissement de cette tâche.

Avant d'être distribué, cet ouvrage qui deviendra «la bible» des prochains «nouveaux stoumontois» devra une fois encore être validée par la CLDR et le collège Communal.

2. Le répertoire du Petit Patrimoine : peu ou pas de grandes bâtisses patrimoniales sur notre commune rurale, mais une multitude de petites touches, vestiges du passé : une potalle, une fontaine, une croix, un panneau indicateur, une borne toute une série de témoins d'une beauté simple qui agrémentent nos promenades et auxquels nous tenons tant.

La CLDR, sensible à ce bien, a voulu en réaliser un inventaire, le plus exhaustif possible, mais nous savons que le livre reste ouvert.

Le but de ce travail est avant tout informatif : pouvoir informer notre population de la richesse de notre patrimoine en espérant en retour des indications complémentaires sur différents éléments (année de création, propriétaire, anecdotes...)

Mais il pourra également servir de référence pour la planification de leur entretien et/ou pour les réparations.

Voilà, avant de terminer, en ce qui concerne la CLDR, je voudrais vous remercier, Vous, les membres de la commission, pour votre active et efficace participation. Remercier aussi notre secrétaire, Jean Lebrun, pour son excellent travail et son soutien.

Philippe GOFFIN

1^{er} Echevin en charge
du Développement Rural



Discours prononcé par Madame Yvonne Vannerum, le 14 décembre 2012 lors de la réunion des diverses Commissions consultatives communales à l'Ancien Château de Rahier. **Pour le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)**

Voici venu le temps de dresser le bilan de l'année ainsi que de vous remercier. Vous remercier à la fois pour votre présence aux réunions et pour votre participation active au sein du PCDN.

Il faut quand même rappeler quelques activités qui ont eu lieu durant cette année :

- La fabrication et le placement de nids artificiels dans les écoles de La Gleize et de Rahier, sans oublier chez certains particuliers. Cela grâce au travail du groupe «Hirondelles».
- Pour le groupe «sensibilisation». Dans le cadre de la semaine sans pesticide, une conférence a été organisée. Plus de soixante personnes étaient présentes. Toujours pour ce groupe, une balade ornithologique a été programmée. Malgré le mauvais temps, une douzaine de personnes ont pris le départ et ont apprécié le moment.
- Pour l'ensemble des groupes, opération «commune et rivières propres». Cette année, vous avez mieux sensibilisé la population et plus de personnes ont participé mais malheureusement, il y a toujours plus de déchets qui jonchent nos routes.
- Lors de la journée agricharme, le PCDN a activement participé. Trois stands nous représentaient. Un stand concernait les abeilles, un autre les hirondelles et le troisième «la sensibilisation à l'épuration de l'eau».
- Cette année encore, nous avons pu partager des idées et astuces de chacun grâce à la visite des jardins.

Toutes les activités que je viens de citer sont bien sûr les plus connues du grand public, simplement parce qu'il y a plus de visibilité. Mais dans l'ombre, il y a encore des dossiers sur lesquels vous travaillez comme :

- Le rucher didactique, un dossier qui prend du temps mais qui progresse bien
- **Le potager collectif**
- **La réserve naturelle de Targnon**
- Le recensement des mares et des passages de batraciens
- Les animations nature dans nos écoles
- La sensibilisation des stoumontois à la protection des chouettes, des hirondelles, etc,...
Et bien d'autres projets.

Pour tous ces projets menés à bien, tous les projets en cours, tous les projets qui sont déjà dans les têtes, nous vous remercions.

Yvonne VANNERUM
Echevine en charge du Développement
de la nature

COVOIT'STOP, inscrivez-vous !

COVOIT'STOP est fondé sur un réseau d'arrêts privilégiés pour pratiquer l'auto-stop et est organisé via une inscription préalable des membres – piétons et automobilistes – dans une base de données.

Après Sprimont, Aywaille, Chaudfontaine, Comblain-au-Pont et Stoumont, les communes d'Anthistes, Esneux, Ferrières, Hamoir, Nandrin, Ouffet, Tinlot et Trooz ont rejoint le réseau en septembre 2012 et d'autres communes suivront encore bientôt...

Inscrivez-vous au COVOIT'STOP !

Plus il y aura de membres COVOIT'STOP et plus le système sera efficace !

Piétons et automobilistes, inscrivez-vous gratuitement sur www.covoitstop.be ou via les dépliants disponibles dans votre Commune.

Le Groupement Régional Economique Ourthe-Amblève (GREOA) a organisé, en janvier 2013, un tirage au sort parmi les personnes qui se sont inscrites au COVOIT'STOP avant le 31 décembre 2012 à minuit.

«En panne de voiture, ma fille arrive à l'heure à son examen en Covoit'stop !»

Patricia.

«Un projet qui relie les générations».

Jacques.

**COVOIT'STOP,
c'est ...**

13 communes
Plus de 350 arrêts
Plus de 1500 membres
(au 12 octobre 2012)

Vous avez déjà utilisé COVOIT'STOP ?

Envoyez-nous votre témoignage à info@covoitstop.be ou par courrier à GREOA, Place de Chézy 1, 4920 Harzé.

COVOIT'STOP est sur Facebook !

Rejoignez-nous sur www.facebook.com/covoitstop, cliquez sur «j'aime» pour suivre toute l'actualité du projet et invitez vos amis à nous rejoindre.

«Je n'attends jamais plus de 10 minutes à un arrêt !»
Gérard.



Un projet de votre Commune, coordonné par le Groupement Régional Economique Ourthe-Amblève (GREOA).



Discours prononcé par Monsieur Philippe Goffin, le 14 décembre 2012 lors de la réunion des diverses Commissions consultatives communales à l'Ancien Château de Rahier.

Pour la Commission Consultative de l'Accueil Temps Libre (ATL)

Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Je suis encore président de l'accueil temps libre pour quelques jours, ou quelques semaines, et c'est à ce titre que j'ai l'honneur et le plaisir de vous dresser le bilan du travail accompli par cette commission.

Créée en 2008, elle a pour objectif d'organiser de manière professionnelle le temps «Avant et Après l'école», le mercredi après-midi et pendant les vacances pour tous les petits stoumontois.

Composée de représentants des parents, des enseignants, des accueillantes, de l'O.N.E., du monde associatif, de mandataires et d'une coordinatrice, on peut dire qu'elle a réalisé un travail remarquable.

Offrir un accueil extra-scolaire de qualité, une formation de base et des formations continues aux accueillantes, élargir les horaires aux mercredis après-midi (signalons au passage que l'extra-scolaire adapte ses horaires à ceux des parents), coordonner au niveau communal cet accueil pour les trois réseaux d'enseignement (c'est une exception en R.W.), coordonner et professionnaliser les plaines de vacances en association avec les clubs sportifs et associations culturelles.

Voici toutes les tâches menées à bien par cette commission. Cette organisation est surtout le fait du travail, de la motivation, et de la volonté de notre coordinatrice Anne Lejeune.

Je profite donc de l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui, pour te dire officiellement, au nom du collègue, au nom des parents, des enseignants

et des accueillantes et en mon nom toute notre gratitude pour tout ce travail accompli.

Au risque de mettre à mal ta modestie, je voudrais encore ajouter que, pour la Province de Liège, tu es LA référence de l'extra-scolaire en milieu rural et que, pour l'O.N.E. tu es LA REFERENCE tout court.

En entendant ce bilan, Yvonne doit penser qu'elle présidera une commission où tout est réglé, où il n'y plus rien à faire.

Détrompe-toi, Yvonne. Chaque année, de nouveaux besoins apparaissent, de nouveaux projets voient le jour, de nouvelles demandes surgissent. Bref il y a toujours à faire pour le bien de nos enfants.

Et puis, il y a une chose que nous n'avons pas encore réussi à finaliser : l'amélioration du statut des accueillantes.

Elles ont un travail difficile et des horaires incommodes, sans en avoir le légitime retour salarial.

Yvonne, cette juste revendication fera certainement partie de tes projets pour l'ATL.

Pour terminer, puisque la commission devra être recomposée dans les prochaines semaines, je voudrais déjà féliciter toutes celles et tous ceux qui s'investiront pour le plus grand bien de nos enfants.

Philippe GOFFIN
1^{er} Echevin



Nuit de NEIGE

*La grande plaine est blanche,
immobile et sans voix.*

*Pas un bruit, pas un son ;
toute vie est éteinte.*

*Mais on entend parfois,
comme une morne plainte,
Quelque chien sans abri
qui hurle au coin d'un bois.*

C'est sans doute cette impression qui domine en ce petit matin de décembre, une bonne couche de neige fraîche recouvre notre belle commune et pas un bruit, pas un son ne semble perturber cette atmosphère ouatée. Même pas un chien aboyant à la lisière d'un bois, à notre époque ils logent bien au chaud près de leur maître.

Pourtant, devant l'église du village, Pascal et Stéphan, dégagent l'allée pour que tantôt les paroissiens puissent se rendre sans encombre à l'office ; on les distingue à la lueur des phares qu'ils ont laissé allumés. Dans les faisceaux lumineux la neige tombe dru.

A Chevron, Luc et Philippe sont déjà, eux aussi, à pied d'œuvre, Philippe sur le «case» déneige la voirie dans les hameaux et j'accompagne Luc, en camion chargé ce matin là, d'un mélange de sable et de sel.

Après avoir dégagé le village, nous partons vers Lorcé, via Chession.

Lorcé, une des portes de la commune, est prioritaire pour la partie ouest. Après Lorcé, c'est au tour des villages de Xhierfomont, Meuville, Froidville, le Moulin-de-Rahier et les dangereuses côtes des deux Bierleux.

La neige est abondante et dans la campagne, il n'est pas aisé de distinguer les limites de la route, mais mon chauffeur, chevronné (forcément), connaît son parcours. Une borne, un fossé, une mauvaise bosse... il connaît tous les pièges de l'itinéraire. Le long d'une route étroite, un véhicule en stationnement l'oblige à faire un dangereux écart.

Plus loin, c'est un alignement d'arbres dont les branches alourdies obligent un écart ou griffent le véhicule.

Pas le temps de s'arrêter pour le petit déjeuner, heureusement mon chauffeur, prévoyant, m'offre un spéculoos maison, merci Isabelle.

Il connaît son parcours, et il connaît aussi son matériel, la lame qui ne s'oriente pas convenablement, c'est un fusible qu'il faut

remplacer ; la sableuse se bloque, Luc trouve à chaque fois la solution.

Le parcours se termine. Quatre heures se sont passées. Il ne neige plus. Les Stoumontois qui s'éveillent découvrent et admirent la campagne blanche, et les routes dégagées !

De l'autre côté de la commune, le même travail a été fait, je les accompagnerai lors de la prochaine offensive hivernale.

*La lune est large et pâle
et semble se hâter.*

*On dirait qu'elle a froid
dans le grand ciel austère.*

*De son morne regard
elle parcourt la terre,*

Et, voyant tout désert,

s'empresse à nous quitter.

Philippe GOFFIN,

Echevin des travaux, &...

Guy DE MAUPASSANT,

écrivain (1850-1893)



Le 04 janvier, la RÉCEPTION DE NOUVEL AN du personnel communal et du CPAS s'est déroulée au Château de Rahier !

Discours prononcé par Monsieur Didier Gilkinet, Bourgmestre, à l'occasion du nouvel an.

Chers membres du personnel,
Madame La Receveuse,
Mesdames, Messieurs les mandataires communaux et du CPAS,
Chers vous tous,

Avec ce début d'hiver doux, je suis heureux que les préposés du service des travaux puissent pleinement profiter de cet après-midi en notre compagnie.

Comme vous l'avez constaté, les modalités de notre traditionnelle réception ont été adaptées sur décision du Collège et suggestion de certains d'entre vous.

Notre commune comme beaucoup d'autres n'échappe en effet pas aux difficultés qui touchent l'ensemble des finances publiques de notre pays et aux conséquences de la crise accentuée par la 6^è réforme de l'Etat.

Chaque jour, vous le vivez de l'intérieur : le niveau local est en première ligne ! La gestion communale devra donc nécessairement être encore plus rigoureuse, dynamique et inventive, tout en veillant à garantir la qualité des services offerts aux citoyens.

Notre réception prend donc une autre forme mais sans altérer sa convivialité. En effet, nous souhaitons vivement qu'elle continue à représenter, pour chacune et chacun d'entre nous, une réelle opportunité de nous rencontrer dans un contexte différencié de celui de nos relations de travail quotidiennes.

Au nom de nos secrétaires, Dominique et Valérie, et des membres du Collège, je suis donc à nouveau très heureux de vous accueillir, toutes et tous, en cet endroit magnifique et parfaitement adapté qu'est le Château de Rahier.

Votre présence nombreuse nous réjouit à nouveau et il nous est toujours agréable de vous voir tous, si enthousiastes de vous retrouver.

Permettez-moi, tout d'abord, de vous souhaiter ainsi qu'à tous ceux qui vous sont proches, 365 jours remplis de sourires, d'attention, sans trop de peines ni contretemps, et surtout une excellente santé.

Rythmée par les élections communales, l'année 2012 a été une année 'mouvementée' pour chacun d'entre nous. Merci pour tout le travail accompli en pareilles circonstances.

Aujourd'hui, le Collège et le Conseil sont renouvelés et installés. Le nouveau Conseil



d'Action Sociale sera, quant à lui, mis en place dès ce lundi 07 janvier. Soyez certains que nous comprenons parfaitement que ces évolutions ne rencontrent pas nécessairement l'adhésion de chacun d'entre vous. Si nous sommes bien conscients que nous ne sommes que 'de passage', nous sommes, par ailleurs, convaincus que vous êtes les garants de la continuité !

Quoi qu'il en soit, c'est tous ensemble, que durant les six prochaines années, nous travaillerons pour le bien-être de NOTRE commune et de tous SES habitants. Et comme nous le répétons et continuerons à le répéter depuis 2006, chacune, chacun, est important dans notre organisation et vous serez toujours partie intégrante de cette relation triangulaire, combien incontournable à nos yeux : 'habitants – personnel – mandataires' !

Chers vous tous,
L'année 2013 s'annonce et avec elle de nombreux et nouveaux défis.
Relevons-les ensemble, notre engagement à tous sera la clé pour les réussir ! Nous comptons sur vous !

Comme toute organisation, l'administration communale est un système en constante évolution, ce qui lui confère sa dynamique. Au-delà des élections locales et provinciales, l'année 2012 a été marquée par le décès inopiné de Gaston, ex-échevin et conseiller communal. Elle nous a également apporté son lot de changements avec les arrivées d'Odile et Dorothee, la désignation de Marc en tant que Directeur à l'école de La Gleize, les départs à la retraite de Francis, d'Alain et de Claude, la désignation de Dominique, en tant que contremaître, et la nomination de Jean-Yves et de Pascal.

Dans ce cadre, je cède bien volontiers la parole aux Echevins concernés, Philippe et Yvonne, pour les discours de circonstances, en l'honneur de nos retraités.

Félicitations à tous les deux et longue route à vous sur ce nouveau chemin de vie !

Cette soirée est également une belle occasion pour l'Administration et le CPAS de féliciter leurs jubilaires :

- Avec 10 ans d'ancienneté : entré le 14 mars 2002, Sébastien Poncin (le bon moment pour devenir papa pour toi, Sébastien !) / entrée le 1^{er} juillet 2002, Anne-Marie Delré (10 ans que tu t'investis ... le dévouement personifié)
- Avec 25 ans d'ancienneté : entré le 1^{er} août 1987, Luc Gabriel (25 ans, Luc et te voilà désormais back-up de Dominique en cas d'absence !) / entré le 1^{er} novembre 1987, Alain Petré (débuter par un jour férié n'était certainement pas ton choix, Alain !)
- Avec 30 ans d'ancienneté : entré le 1^{er} février 1982, Dominique Pierlot (que de chemin parcouru et d'échelons gravis pour ton toi Dominique !), entrée le 1^{er} août 1982, Eliane Fontaine (après un passage à l'état civil et à la population, le CWATUP n'a plus de secret pour toi, Eliane, ni nos prescriptions urbanistiques drastiques, au grand damne de certains candidats bâtisseurs !)
- Avec 45 ans d'ancienneté : entré le 1^{er} mars 1967, Claude Degaye (un record de longévité pour toi Claude, bon nombre de tes collègues actuels n'étaient pas encore ... nés !)

Bravo à toutes et tous et bonne continuation au service de la population !

Avant de vous libérer, au nom du Collège, je remercie toutes celles et ceux qui ont contribué à l'organisation de cette réception, nouvelle formule !

Je terminerai par une citation de Sénèque, dans sa lettre à Lucilius, je le cite : «Hâte-toi de bien vivre et songe que chaque jour est à lui seul une vie».

Bon amusement et que votre année soit douce et belle !

Didier GILKINET
Bourgmestre

Discours prononcé par Madame Yvonne Vannerum, Echevine, à l'occasion du départ
à la RETRAITE DE MONSIEUR CLAUDE DEGAYE, bibliothécaire,
lors de la fête du nouvel an au Château de Rahier le 4 janvier 2013.

Chers amis,

Voici venu le moment de tourner une page du livre de la vie professionnelle de notre bibliothécaire, Claude. Petite rétrospective.

Tu es arrivé chez nous comme jeune instituteur, début de l'année 1967. Et c'est tout naturellement que le Collège échevinal de l'époque t'a proposé de suivre une formation afin de devenir bibliothécaire, en complément de ton travail. En bon élève que tu étais, tu as pris le chemin de Verviers régulièrement après ta classe pour te retrouver sur les bancs d'école.

A l'époque de tes débuts, l'instituteur logeait à l'école. Ici donc, c'était à l'administration communale où le bâtiment abritait à la fois les bureaux des employés, l'école et le logement de l'instituteur. Ce qui parfois pouvait causer bien des désagréments. Un exemple parmi d'autres, lorsque l'on faisait le plein de mazout et que cela débordait de la cuve, le mazout coulait dans la cave et Claude respirait la douce odeur pendant plusieurs jours.

Puis, en 1970, est venu le moment du changement pour l'école. Un déménagement de l'école vers les bâtiments de la Communauté Française s'opère. Là, de beaux et vastes locaux tout neufs attendent Claude. Notre bibliothèque devra elle aussi subir des petits changements. Les ouvriers communaux aident alors Claude à déménager celle-ci dans une



ancienne école, l'école des filles du village. Et là, c'est dans la salle du Conseil que, sur des étagères, sont entreposés les livres. Un peu à l'étroit dans ce local, en 1971 on retransfère les livres dans la grande classe juste à côté. En 1976, encore un déménagement. Toujours aidé par les ouvriers, Claude refait les cartons pour cette fois partir dans un local qui se situe en-dessous de l'église de Stoumont. Heureusement qu'il n'y avait pas trop de lecteurs qui se pressaient à l'entrée car Claude a fait preuve de subtilité en aménageant un petit poêle à mazout et un éclairage de fortune. Même si la permanence n'avait lieu qu'une fois par semaine, il fallait vraiment le vouloir pour l'assurer. Après cinq années de dur labeur, un autre local se libère. Cette fois c'est au niveau des bureaux des deux Nicole à l'administration communale que l'on redéménage.

Enfin, en 1993, la maison Goffart vient d'être transformée en une belle bibliothèque. Et le dernier déménagement s'effectue. Il faut vous dire que des livres, il y en avait de plus en plus car les petites bibliothèques comme celle de Cheneux, La Gleize et Chevron ont fermé tour à tour. Il faut également que je souligne la présence d'Andrée qui a aidé Claude pendant de nombreuses années et cela toujours avec le sourire.

Maintenant que tu quittes le service, je me demande si nous aurons toujours la visite du Père Noël que tu incarnais si bien. Une chose dont je suis certaine, tu vas nous manquer et du coup je n'envisage plus de déménagement.

Nous resterons longtemps dans le local où tu as mis du cœur à ranger les livres un par un. Où tu as su accueillir les lecteurs, où tu n'as jamais hésité à donner l'envie de lire



car tu connaissais tous les ouvrages. Fini la route jusqu'à Remouchamps où tu te pressais le samedi pour te procurer les livres qui manquaient.

Pour toutes ces années passées chez nous, nous te remercions. Nous te souhaitons de passer encore beaucoup de bons moments de lecture en compagnie de ton épouse, tes enfants et petits-enfants. Et quand tu passeras devant nos bureaux, n'hésite pas à passer la porte. Nous serons toujours heureux de te voir. Je referme le livre de ton histoire et je te dis merci pour toutes ces années.

Yvonne VANNERUM
Echevine en charge de la Bibliothèque



Mesdames et Messieurs,
Chers amis,
Mon cher Alain,

Il y a des moments, où l'on a l'impression de tourner une page du grand livre de la vie : Le mariage, la quarantaine, le départ des enfants... et la retraite font sans doute partie de ces faits marquants de notre existence qui nous donnent l'occasion de faire le bilan des années passées.

Je ne sais pas si cela a été ton cas ? Mais, de toute manière, tu n'y échapperas pas. Il est d'usage en effet, pour l'employeur, de retracer le parcours professionnel de ses retraités ou préretraités.

Après quelques années passées comme ouvrier boucher à Aywaille, tu changes complètement de registre en 1979 pour entrer dans une entreprise de travaux publics, la société Hallet.

Tu commences comme manœuvre de voirie et, petit à petit, le patron te confie la conduite d'engins. Tu apprends vite, on te fait confiance, et te voilà conducteur du «case».

En 1990, la société change de mains et, malheureusement, tu perds ton emploi.

Après quelques mois, sous statut de CST (Cadre spécial temporaire), tu entres à la commune de Stoumont, le 21 octobre 1991.

Tu remplaces Julien Servais sur le case qui, à cette époque, servait aussi à débroussailler. Un travail pénible, car la machine n'était pas adaptée pour cet exercice.

Après l'achat du tracteur (pilote maintenant par Frédéric), tu ne quittes plus ce case qui est réservé aux travaux de voirie et, en 2005 c'est toi qui inaugures la nouvelle machine.





Discours prononcé par Monsieur Philippe Goffin, Echevin, à l'occasion du départ
à la retraite de Monsieur Alain Résimont, ouvrier communal,
lors de la fête du nouvel an au Château de Rahier le 4 janvier 2013.

Ta machine, c'est ton dada, tu la connais par cœur et tu la soignes comme si elle t'appartenait. Parfois, même, tu aurais souhaité que l'on t'autorise plus souvent à la laver. Tes petits enfants, qui t'ont toujours connu conducteur du case, t'associent à la machine et ils s'étonnent que la commune ne l'ait pas offerte à leur «Papylou» pour son départ.

Ma machine c'est ma passion, quand je suis sur ma machine, c'est la fête, sur ma machine je ne vois pas les heures passer. Voilà comment tu me décris ton travail, en prenant bien soin d'ajouter que l'ambiance avec les collègues était géniale.

Quand même, forcément, dans toute une carrière il y a des moments moins agréables. Alain n'oubliera pas de sitôt les déneigements d'il y a quelques années, quand il fallait jeter à la pelle le sable de la benne à la sableuse : on n'avait pas chaud.

Un accident de travail, qui te laisse en incapacité pendant plusieurs mois, reste aussi forcément un souvenir plus amer.

Ta carrière tu la résumes très bien ainsi : 21 ans à la commune, où j'ai pu faire un travail que j'ai vraiment aimé, jamais je n'y suis allé avec des pieds de plomb et j'aime dire aux jeunes qui entrent ou qui voudraient postuler : on est bien à la commune.

Voilà, pour ton bilan personnel. Mais j'ai aussi demandé à tes collègues le souvenir que tu leur laissais. Et là, attention, je vais mettre à mal ta modestie : un collègue jovial, un machiniste hors pair, quelqu'un avec qui on avait bon de travailler, avec lui on se sentait en sécurité,



il faisait attention à ses collègues, il faisait le maximum avec la machine pour épargner l'homme dans la tranchée, il avait beaucoup de savoir-faire qu'il a su nous transmettre, on a appris beaucoup grâce à lui...etc.,

Tes collègues ont aussi fait allusion à ton goût pour la fête, mais j'ai bien vu que je ne devais pas insister, que je n'en saurais pas plus.

Maintenant que tu es retraité, tu vas changer de machine, m'as-tu dit : l'aspirateur fera partie de ton quotidien, pour aider ton épouse Nadine.

Mais le ménage ne sera pas, et de loin, ta principale occupation puisque, outre tes petits enfants et ton jardin, tu as aussi deux passions.

La première est artistique, puisque tu es passé maître en sculpture sur bois et que l'accordéon et l'orgue pourront occuper ton temps lorsque la météo ne te permettra pas de te consacrer à ta seconde passion. En effet, tu es fasciné par la nature, à tel point que tu t'es construit une cabane, où tu observes, avec tes petits-enfants, les oiseaux et ...les écureuils.

Tu ne te contentes pas de les observer : tu leur donnes aussi un coup de main en leur construisant des nichoirs, des nids d'hirondelles et en plantant des arbustes et des arbres qui leur garantiront une nourriture abondante. Sorbiers pour les oiseaux, noisetiers pour les écureuils.

Voilà, très brièvement, l'histoire et le souvenir que tu laisseras à l'administration.

Sache que le collège adhère à tous ces compliments et qu'il sait que le service des travaux perd un de ses très bons éléments. Sois vivement remercié pour le zèle avec lequel tu as exercé ton métier

Personnellement, je te remercie aussi pour tes bons conseils et je t'invite, si tu le veux bien, à garder un œil critique et à ne pas hésiter à nous faire partager ton expérience.

Philippe GOFFIN
Echevin des travaux



Jubilé



Jubilé de 10 ans : Anne-Marie Delrée



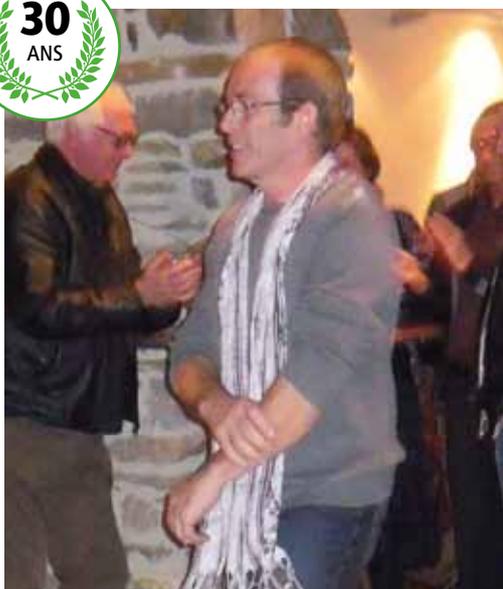
Jubilé de 25 ans : Alain Pétré.



Jubilé de 25 ans : Luc Gabriel.



30
ANS



Jubilé de 30 ans : Dominique Pierlot.

30
ANS



Jubilé de 30 ans : Eliane Fontaine.

45
ANS



Jubilé de 45 ans : Claude Degaye.

Le vendredi 03 août, le Conseil Communal a reçu **Simone et Oscar Servais-Borsu** à l'occasion de leurs **Noces de Diamant** !

Simone,
Oscar,

Au nom de l'AC, des membres du Collège et du Conseil ici présents, je suis particulièrement heureux de vous accueillir en la salle des mariages de notre maison commune, la maison de tous, pour célébrer le 60^è anniversaire de votre engagement initial.

Et l'événement n'est pas anodin dans votre cheminement.

Savez-vous que le diamant est un des métaux naturels les plus durs mais aussi la plus célèbre des pierres précieuses !

Savez-vous que le mot diamant signifie inébranlable, inflexible à l'image de l'amour qui vous unit depuis plus de 60 ans !

A titre personnel, je voudrais vous remercier pour la chaleur et la convivialité du moment que nous avons passé ensemble et pour ton excellente «prunelle», Oscar !

Oscar prend soin des ses fleurs, Simone veille ...

Je me suis annoncé, vous vous êtes préparés ...

L'approche est «scolaire», chacun avec son aide mémoire, recensant les principaux éléments de ce parcours, peu commun de nos jours ! l'œil vif d'Oscar s'associe aux jolies lunettes de Simone.

Je vous propose de les repartager en comité plus élargi. «Quelques points importants, cela suffit. Il faut couper court» clament-ils en cœur.

Simone,

tu es née le jour de la fête nationale de l'an 1926. Les bureaux de l'état civil étant fermés, c'est à la date du 22 juillet que tu seras enregistrée. Ce rajeunissement involontaire d'un jour représentera au final plus une source d'ennuis qu'un réel bénéfice !

Tu es le «petit cru» d'une fratrie de 3 enfants avec une sœur et un frère aînés.

Tes parents, Célestin et Marie, sont cultivateurs. Tu fréquentes l'école primaire de Chession, avec Fernand Louis comme maître d'école. Il crée un petit orchestre et te donne le goût du chant. Tu participeras à la chorale de la paroisse de Lorcé durant 62 ans !

Au terme de l'école primaire, tu poursuis l'apprentissage de la couture avec une couturière du hameau.

«Elle m'aimait bien et je réalisais de belles choses», tout profit pour ta petite famille, plus tard.

Ton papa est tué le 27 décembre 1944 alors qu'il enterre son frère. Tu n'as alors que 18 ans.

Oscar,

tu es né le 25 mars 1925 à Chession. Tu es le cadet d'une fratrie de 4 enfants. Tu ne connaîtras pas ta maman, Alice, décédée à ta naissance. Et c'est avec une émotion non dissimulée que tu évoques ce manque aujourd'hui encore.

Ton papa, Albert, est cultivateur. Déjà veuf

en premières noces, c'est avec beaucoup de courage qu'il prend en charge et assure votre éducation.

Oscar, malgré ce douloureux événement, tu grandis, entouré de ta sœur et de tes deux frères.

Tu fréquentes, toi aussi, l'école primaire de Chession et ce, jusqu'à l'âge de 14 ans, moment de la mobilisation de ton frère aîné. Nous sommes en 1939.

Avec l'éclatement de la seconde guerre mondiale, tu ne peux suivre la voie de tes aînés et poursuivre à l'école moyenne.

Quand les événements t'en offrent à nouveau l'opportunité, bien que bon élève, tu refuses tout net, argumentant du fait que tu ne voulais pas te faire «traiter de ... tonton» !

Ton papa exerce la fonction de bourgmestre faisant fonction de 1941 jusqu'à la fin de la guerre, cette guerre qui, elle aussi, te marquera à jamais ...

Au sortir de celle-ci, tu passes 13 mois en Allemagne occupée. Affecté au quartier général, tu restes deux mois et demi sans voir les tiens.

A ton retour, tu réintègres la ferme familiale. Tu y travailles avec ton papa jusqu'à l'âge de 27 ans sans discontinuer, «avec des moments qui faut que ça pète», diras-tu.



Simone, Oscar,
Quand j'évoque le moment de votre rencontre, je sais juste que vous habitez le même village. Lorsque tu me dis qu'il vaut mieux ne pas le raconter, Simone m'apprend que, déjà à l'école, ... tu lui tirais le tablier ! Nous ne saurons donc pas combien d'années vous «avez chipoté», comme tu te plais à le dire, Oscar.
Toujours est-il que le 12 avril, c'est par devant le Bourgmestre Victor Jamoye que vous scellez votre union, par un 'oui' qui symbolise tout votre engagement. Nous sommes en 1952, à la maison commune de Chevron. Il est dix heures 9 minutes, en présence de vos témoins, François Servais et Aldi Borsu.
Vous vous installez à Chession dans la ferme familiale, succédant ainsi progressivement à ton papa, Oscar.
Pas de voyage de noces à l'agenda ! Vous préférez vous occuper de vos plantes et de vos animaux.
Vous n'êtes jamais partis, pas même en vacances !
«Nous avons tant aimé notre petite ferme que nous ne l'oublions toujours pas», dis-tu Simone. Il faut dire que vous aimez vos animaux et que vous les gâtez.
«Lorsque venait l'échéance d'un emprunt, nous devons vendre une vache» dit Oscar et «nous lui expliquions...» ajoute Simone.
Deux enfants naissent de votre amour : Pierrot, le 17 décembre 1953 (qui n'aimait pas les crottes de vaches) et Annette, le 1 janvier 1958

(qui participait volontiers à la vie de la ferme). L'année 70 voit la modernisation de l'exploitation, avec l'acquisition d'une machine à traire ... 2 vaches à la fois. Et c'est tractée ... par votre break que vous la menez aux champs. Les conditions de travail évoluent et l'avenir de l'agriculture est incertain. «Le marché commun, la PAC, les quotas, ... de même que l'amour libre ... n'auraient jamais dû exister» dit Oscar. Toi, qui as travaillé également énormément dans les bois et toi, qui as participé à des centaines de battues.
«Dans les fermes, il y a toujours un beau gros taureau. Il peut être gentil. C'est comme pour Oscar, c'est comme on l'habitué» dit Simone.
Dès la 45^e année de travail atteinte, vous prenez une pension bien méritée.
Vous gardez, durant quelques années, quelques veaux au pis et Oscar poursuit ses activités dans le bois jusqu'en 2010, époque où des ennuis de santé te contraignent à stopper définitivement, bien malgré toi ...
En dehors de cette vie professionnelle bien remplie, vous êtes sortis ... des centaines de fois. Vous appréciez non seulement côtoyer les nombreux amis qui ont fait partie intégrante de votre vie, mais vous aimez particulièrement danser (le disco, l'électro, la techno, ... ou plutôt la valse, la java, le tango,...). «On venait me chercher pour aller valser» dit Oscar.
Tu as également participé à de nombreux concerts en Wallon et tu as été fabricant pendant près de 20 ans.

Le tout, sans oublier votre vie de famille et toute la fierté que vous portez à vos enfants et petits enfants.

Simone, Oscar,

Voici retracé, en quelques mots, un cheminement d'exception, parsemé «de hauts et de bas, avec du bon mais aussi du moins bon», dites-vous.

Il est vrai qu'avec le cœur rénové d'Oscar, tu souhaiterais «de nouvelles jambes» Simone.

Mais quel beau parcours empreint de respect, d'humour, d'amour et d'engagement réciproque.

Avant l'arrivée du coiffeur, c'est Oscar qui a eu le dernier mot : «magré to soula, on zè tôdi là ! Grâce à Dju !».

Félicitations à tous les deux et rendez-vous dans 5 ans pour ... le Brillant !

Didier Gilkinet
Bourgmestre

Le 11 octobre 2012, **Roger et Fina Reisch** ont été fêtés à l'Administration Communale à l'occasion de **leurs Noces de Brillant !**

Madame et Monsieur Reisch,
Fina, Roger,

Au nom de l'Administration Communale, des membres du Collège et du Conseil ici présents, je suis heureux de vous accueillir en cette salle des mariages de notre maison commune afin de célébrer, en compagnie de vos proches, un évènement important de votre cheminement à deux : le 65^e anniversaire de votre mariage ! A titre personnel, je voudrais vous remercier tous les deux pour le chaleureux accueil me réservé ce lundi et pour l'excellente «framboise fabriquée maison» que nous avons partagée ! (Quand Fina me resservait, Roger ajoutait, par peur d'être oublié..., «n'oublie pas le pauvre, maman !»).



Cet événement est singulier car au cours de cette législature, vous êtes les seuls pour lesquels nous avons eu l'opportunité de célébrer les Noces de Diamant et les Noces de Brillant !

Profitez de cet instant privilégié pour remonter le temps.

Fina est née à Lorcé le 12 février 1923 dans la maison familiale. Vous fêterez bientôt vos 90 printemps ! «On vieillit chef», dit Roger.

Elle est née la 2^e d'une famille de 6 enfants, composée de 4 garçons et de 2 filles.

Son papa, Alphonse, est cultivateur. Il est également en charge de la gestion des propriétés de la famille Speth à Lorcé.

Marie, sa maman, assure l'éducation de la 'petite' famille et assiste son époux dans les travaux de la ferme.

Fina fréquente l'école primaire de Lorcé puis apprend la couture. «C'est une main en or» ajoute Roger. Elle complète ses acquis par des formations organisées par Vie féminine et les Femmes Prévoyantes. Jusqu'à l'âge de 20 ans, Jacqueline portera les robes réalisées par sa maman !

Roger est né à Chession le 18 août 1921 dans la maison familiale. 1921, 'une année d'extrême sécheresse', dit-il : 'voilà pourquoi je bois beaucoup ... !' (Entendons-nous, en dehors d'une bière le dimanche, Roger boit toujours de l'eau).

Il est fils unique.

Pierre, son papa, est fonctionnaire au Cadastre de Liège.

Sa maman, Marie, assure les charges du ménage.

Roger fréquente l'école primaire de Chession.

Ses parents ayant construit une maison à Liège, il poursuit ses études au Collège Saint-Barthélemy situé rue Hors-Château. Dès que terminée, il passe des examens, les réussit et est engagé au Cadastre. Il y travaille comme itinérant dans différents bureaux : Velroux, Seraing, Stavelot, dans la région de Waremme, avant de se fixer au bureau de Liège.

Il y gravit les échelons et y termine carrière au service inspection en tant que dessinateur dirigeant.

Il décrit de bien belle façon une profession qu'il apprécie : 'j'étais un peu comme un professeur de couture mais pour les plans cadastraux !'

Fina et Roger resituent leur rencontre à un bal à Lorcé, organisé dans le cadre de la Libération. «C'est le destin», dit Roger. 'Je savais qu'il existait, Roger était un copain de mon frère Joseph', dit Fina.

Elle était venue au bal avec sa maman, «un véritable garde du corps», ajoute-t-elle.

«Fina n'aimait pas la ferme. Pas question donc d'épouser un fermier ! Et elle est tombée sur un employé», sourit Roger.

Les tourtereaux courtisent durant plus d'un an avant de sceller officiellement leur union. C'était il y a 65 ans, jour pour jour, heure pour heure. Nous sommes le 11 octobre 1947 à cinq



heures de relevée par devant le Bourgmestre de Lorcé Nicolas Mignolet et en présence d'Albert Heynen, oncle de Roger et d'Armant Rixhon, frère de Fina.

Selon les jeunes époux, tout comme aujourd'hui, le soleil était de la partie.

«Pour le voyage de noces, nous sommes allés à Mahoster !», dit Roger en riant.

Le couple s'installe à Liège, à proximité de la Citadelle.

4 enfants naissent de leur union : Pierre, Jacqueline, Claudine et Francine.

«Avec Pierre, nous étions bénis entre les femmes», dit Roger !

S'ils vivent à Liège, Fina et Roger sont des enfants de la campagne. C'est donc naturellement qu'ils construisent un bungalow à Chession sur leurs terres natales.

Ils y reviennent le week-end et durant les vacances. A l'époque, il n'y a ni chauffage central, ni eau chaude mais ce retour régulier dans leur «petite Suisse» est tellement appréciable à leurs yeux.

Ils réintègrent définitivement Chession, il y a environ 10 ans, dans la maison construite par Claudine.

«Nous ne sommes que locataires et on ne peut pas dire que nous l'embêtons», sourit Roger.

Ils ont aujourd'hui 6 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants.

Ils apprécient particulièrement les rassemblements familiaux, même s'ils les

fatiguent un peu ...

Pour Fina et Roger, rester positif est un gage de longévité !

Je terminerai par quelques mots de Roger glanés lors de notre rencontre :

«Nous sommes revenus dans nos pénates. C'est une belle région. Nous sommes dans les vieux cornichons. Mais nous y sommes bien, nous nous amusons bien. Nous n'allons chez personne. nous n'empoisonnons la vie de personne. Nous sommes heureux. Nous souhaitons à tout le monde de faire comme nous avons fait, de A à Z et de Z à A, n'est-ce pas maman !»

Fina, Roger,
Félicitations pour cette complicité de toujours, pour votre sens de la famille, pour votre humour et votre joie de vivre.

Nous vous souhaitons de vivre encore de nombreux bons moments entourés de cette belle famille dont vous êtes le ciment et dont chacun des membres est important à vos yeux ! (sans oublier «gamin» ..., votre mascotte !)

Félicitations pour vos Noces de Brillant !

Didier Gilkinet

Le 19 décembre 2012, **Denise et Henri Jacquemin-Schmitz** ont fêté, en présence du Collège, **leurs Noces de Diamant !**

Denise,
Henri,

Au nom de l'Administration Communale et des membres représentant le Collège ici présents, je voudrais vous remercier de nous accueillir ce soir et de nous associer à cette étape importante de votre cheminement de vie de couple : le soixantième anniversaire de votre engagement mutuel !

Vous n'aviez pas souhaité fêter vos 50 ans de mariage... Le Diamant est une pierre précieuse, la plus brillante, la plus précieuse de toutes... ! L'émotion de cet instant en est d'autant plus intense.

N'en déplaise à Henri, tu as mis une belle nappe pour la circonstance, Denise !

Ensemble remontons le temps.

Denise,
Tu es née le 21 mars 1929 (jour du printemps comme dirait Henri) à Wagnelée dans le Hainaut. Tu es le 5^e enfant d'une fratrie de 6. Ton papa Joseph, est originaire de Grand-Halleux. Ingénieur de formation, il est en charge de la section 'alcool' à la fabrique de pekét Dumont de Chassart (tout un programme...).

Ta maman, Maria, originaire de Vielsalm, s'occupe de l'éducation de votre grande famille.

Après des primaires et secondaires à Nivelles ("c'est une Aclote", dit Henri ! Aclot est le

sobriquet des gens de Nivelles : po dire on Nivelwès di stock, on dit èn Aclot totoute ...), tu réussis une licence en éducation physique à Louvain.

Tu rentres naturellement dans la vie active en tant que professeur d'éducation physique dans les athénées de Gembloux puis de Nivelles.

Henri,

Tu nais à Laeken le 03 octobre 1930. Tu es le fils aîné d'une famille de 3 enfants.

Instituteur de formation, Paul, ton papa, travaillera également alternativement dans la Marine et dans le secteur des assurances.

Ta maman, Madeleine, est mère au foyer et s'occupe de votre éducation.

Tu débutes tes primaires avec un papa comme instituteur. Ce n'est pas simple. Tu les termines chez les Frères à Nivelles et tu poursuis tes humanités en gréco-latines au Collège. L'heure n'est pas à la mixité et tu n'y côtoies donc pas Denise (qui étudie de l'autre côté de la ville).

Tes nombreuses lectures sur le sujet te font rêver à la Marine mais la Marine Marchande car tu n'es pas un militaire dans l'âme.

Cependant, l'entrée dans la Marine Marchande est notamment subordonnée à la réussite d'épreuves physiques. Une malheureuse chute à la veille de ces dernières ne t'y autorisera pas... .

A ta grande déception, tu dois te résigner. Tu envisages t'inscrire en Histoire à l'université. Ton entourage t'en décourage, prétextant le manque de débouchés et tu rejoins finalement

la section «Philologie Germanique». Mais dès après le 1^{er} trimestre, tu envisages une nouvelle inscription dans la Marine Marchande. C'est la période de l'après-guerre et il n'y a plus d'enrôlement. Résigné, tu poursuis l'université quelques mois, jusqu'au jour où tu apprends par la presse que la Force Navale recrute. A défaut de la Marine Marchande, tu n'hésites plus un seul instant et tu es engagé le 03 avril 1950. Tu n'as pas vingt ans... !

Tu y feras carrière et tu termineras en août 1982 en tant que Lieutenant de Vaisseau de 1^{ère} Classe (plus communément assimilé au grade de Commandant).

Tu voyageras énormément mais jamais tu ne tireras ... sauf à l'entraînement !

Denise, Henri,

Je vous propose à présent d'évoquer les circonstances de votre rencontre.

Henri, tu étais chef de patrouille chez les Scouts et le plus jeune frère de Denise faisait partie de ta patrouille. Ton plus jeune frère était souvent puni, Denise. Un jour, tes parents lui interdisent de participer à la réunion hebdomadaire de la patrouille. Inquiet de ne pas avoir des nouvelles et en responsable averti, Henri décide de se rendre chez son patrouilleur. Il sonne et tu ouvres la porte, Denise. Le coup de foudre est immédiat : «elle avait des tresses et elle était blonde» dit Henri avec des yeux toujours pétillants.

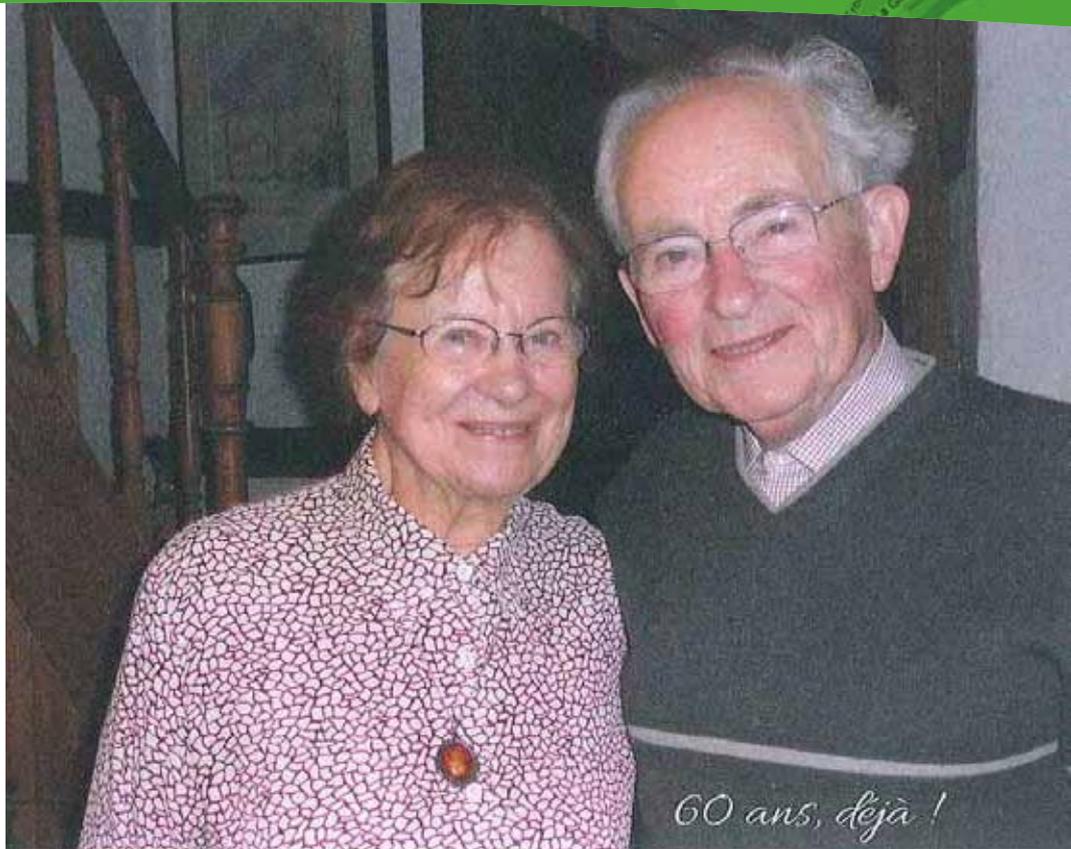
Le rapprochement s'amorce mais au début, vous vous retrouvez «en cachette» car tes parents, Denise, n'apprécient pas



particulièrement ... ton plus jeune âge, Henri. Puis après 4 longues années de fiançailles, tout rentre dans l'ordre.

Dès la permission délivrée à Henri par le commandant du 6^e Bataillon de ligne, vous scellez civilement votre union en la maison commune de Nivelles, par devant l'Échevin délégué, Berthe de Lalieux de la Rocq et en présence de vos témoins Anne-Marie Schmitz et Jean Jourdin. Nous sommes le 18 décembre 1952, il est 10 heures du matin.

Quelques jours plus tard, le 23 décembre, votre mariage religieux est célébré à Liège, en la Basilique Saint-Martin, par le doyen Gillard.



Vous vous installez dans un appartement à Woluwe Saint-Lambert.

Sur l'immeuble apparaît en toutes lettres «Oost, West, thuis best» ! Quel paradoxe pour le navigateur que tu es ..., Henri !

Vous migrez ensuite vers la côte et toi, Denise, tu suis Henri avec votre petite famille, au gré des déplacements de l'école nautique.

Cinq beaux enfants naissent de votre amour, Jean-Pierre en 53, Dominique en 54 (les retours d'Henri sont 'fructueux'), Thierry en 56, Alain en 58 et enfin, Véronique en 62.

Vous vous installez successivement à Bredene durant 3 ans, à Bruges durant 2 ans puis à Nieuport durant 16 ans, avant de réintégrer Bruxelles en 1974, année au cours de laquelle Véronique, votre petite dernière, débute ses humanités.

C'est également l'époque où tu souhaites, Denise, faire découvrir notre belle région à Henri et après un intérêt prononcé pour la mer, lui donner le goût de la terre Vous installez une caravane dans la prairie Vauchel à Borgoumont (aujourd'hui Nabonruy) afin de faciliter votre prospection, avec le but commun d'acquérir une maison et ainsi te permettre, comme tu l'exprimes si bien Henri, de revenir dans le dixieland !

L'opportunité des rencontres et la ténacité de Denise vous permettent d'acquérir en 1976 la «maison des buveurs» à Roanne, tous deux séduits que vous étiez par son avant-toit. Après quelques années d'importants travaux menés au gré de vos disponibilités, vous y élevez domicile dès le départ à la retraite d'Henri.

Toi, Henri, qui découvre progressivement notre région, te passionne pour la préservation de notre cadre de vie et la défense de notre environnement. Et comme tu le dis si joliment, Denise : «Henri s'est ici fait des racines alors qu'il n'en avait nulle part !»

Il faut dire, Henri, que tu l'as parcourue de fond en comble notre région, du nord au sud, d'est en ouest !

Je me souviens notamment encore de l'époque où tu avais pris ton bâton de pèlerin pour faire signer une pétition dans le cadre de la préservation du Mont Saint-Victor. Je me souviens également, à titre plus personnel, du jour, où lors de ta participation à une opération «rivière propres», toi Henri, homme de la mer et adepte des épisodes «Alerte à Malibu», tu n'avais pas hésité à plonger dans

le Roannay glacé pour en extraire Justin, mon fils aîné, qui y avait glissé.

Au-delà de ces faits plus ponctuels, c'est naturellement que tu deviens un membre actif de diverses associations telles : Qualité Village Wallonie, La Trientale (section régionale des Cercles des Naturalistes de Belgique), le Cercle Royal Marie-Anne Libert (association de protection de la nature de la région Malmedy-Hautes Fagnes).

Amoureux de notre commune, tu seras également membre de l'assemblée du Conseil Communal de 1995 à 2000 en tant qu'élu de la liste EPI.

Denise, Henri,

Parmi vos hobbies, vous avez également été successivement 10 ans membres de la chorale de Trois-Ponts puis 10 ans membres de la chorale de Spa.

Pour toi, Denise, le plaisir de pouvoir chanter de belles œuvres accompagnées d'un orchestre et pour toi, Henri, l'opportunité... de faire plaisir à Denise !

Par ailleurs, votre famille compte aujourd'hui 11 petits-enfants et 9 arrière petits-enfants, que vous appréciez accueillir et recevoir dans ce havre de paix que représente votre maison de Roanne.

Voici résumé en quelques mots une vie de couple, une vie de famille, une vie professionnelle, une vie associative bien remplies, remplies de moments forts, de joies mais aussi de peines, récemment encore, avec le décès en 2011 de Thierry, votre 3^e enfant.

Merci à chacun pour ce beau témoignage de vie, fait de dons de soi.

Merci pour votre complicité et pour cet amour profond et réciproque que vous partagez et dont vous avez illuminé notre rencontre de mercredi dernier («cela fait 64 ans que nous nous aimons» m'as-tu confié Denise).

Savourez, à sa juste valeur, la fête que vous organiserez au printemps en présence de vos enfants, petits-enfants, arrière petits-enfants et de tous vos proches !

Félicitations pour vos Noces de Diamant et rendez-vous dans 5 ans !

Didier GILKINET
Bourgmestre

Agenda des manifestations de la commune de Stoumont

Toute l'année

Tous les lundis ^ Stoumont : **Atelier vannerie** ☐ de 10h ^ 16h, except☐ pendant les cong☐s scolaires, ^ Route de l'Ambl☐ve 56 ☐10,80€ la journ☐e et 7,90€ la demi-journ☐e.

Organisation et informations : Asbl Le Fagotin : 080 / 78 63 46 ☐info@fagotin.be.

Tous les lundis ^ Stoumont : **Bricolage Jouets** ☐le don de jouets est le bienvenu d☐s 14h, ^ Village 31, ^ la salle de l'École des Filles.

Organisation et informations : Monsieur Pianezze : 080 / 39 83 62 ☐0476 / 43 48 89.

Tous les lundis ^ Moulin du Ruy : **Hip-Hop ados/adultes** ☐cours de danse Hip-Hop ^ partir de 12 ans, de 19h ^ 20h, ^ Moulin du Ruy 13.

Organisation et informations : Bob☐s Gym : 0497 / 06 08 61 ☐bobsgym@hotmail.com.

Tous les lundis de 9h ^ 12h et les mercredis de 19h30 ^ 22h30 : **Cours de couture** ☐^ vos machines, fils, tissus et cr☐ations, ^ Bierny 27 ☐

Organisation et informations : Madame Lefort : 080 / 39 99 60 ☐0494 / 13 31 94 ☐mademoiselle.cathy@skynet.be.

Tous les mardis ^ Moulin du Ruy : **Cardio Step** ☐renforcement musculaire global, tonus et endurance, de 19h ^ 20h, ^ Moulin du Ruy 13.

Organisation et informations : Bob☐s Gym : 0497 / 06 08 61 ☐bobsgym@hotmail.com.

Tous les mardis ^ Moulin du Ruy : **Tae bo-Body combat** ☐d☐veloppement de l'endurance, puissance et souplesse, de 20h ^ 21h, ^ Moulin du Ruy 13.

Organisation et informations : Bob☐s Gym : 0497 / 06 08 61 ☐bobsgym@hotmail.com.

Tous les troisi☐mes mardis du mois ^ Moulin du Ruy : **Cours d'art floral** ☐r☐aliser des compositions florales vari☐es au fil des saisons, ^ 19h30, ^ la Salle La Vallonia.

Organisation et informations : Madame Detaille : 0499 / 34 52 99 ☐086 / 43 40 09.

Tous les mercredis ^ Moulin du Ruy : **Yoga** ☐^ la recherche de la s☐r☐nit☐ et du bien-☐tre, de 10h ^ 11h, ^ Moulin du Ruy 13.

Organisation et informations : Bob☐s Gym : 0497 / 06 08 61 ☐bobsgym@hotmail.com.

Tous les mercredis ^ Moulin du Ruy : **Hip-Hop enfants** ☐cours de danse Hip-Hop pour enfants de 5 ^ 8 ans de 18h ^ 19h, ^ Moulin du Ruy 13.

Organisation et informations : Bob☐s Gym : 0497 / 06 08 61 ☐bobsgym@hotmail.com.

Tous les mercredis ^ Moulin du Ruy : **Tai Chi chuan** ☐d☐veloppement d'une force interne souple et dynamique, de 20h ^ 21h, ^ Moulin du Ruy 13.

Organisation et informations : Bob☐s Gym : 0497 / 06 08 61 ☐bobsgym@hotmail.com.

Tous les jeudis ^ Moulin du Ruy : **Latino Fitness** ☐un cocktail de fitness et de danses latines pour une remise en forme en s☐amusant, de 19h ^ 20h, ^ Moulin du Ruy 13.

Organisation et informations : Bob☐s Gym : 0497 / 06 08 61 ☐bobsgym@hotmail.com.

Tous les jeudis ^ Moulin du Ruy : **Body Sculpt** ☐pour retrouver la forme et redessiner votre silhouette en se d☐oulant, de 20h ^ 21h, ^ Moulin du Ruy 13.

Organisation et informations : Bob☐s Gym : 0497 / 06 08 61 ☐bobsgym@hotmail.com.

Tous les jeudis ^ Stoumont : **Latino Fitness** ☐perdre des calories sur des rythmes endiabl☐s, avec un m☐lange de fitness et de danses latines, de 16h ^ 17h, ^ Village 31, ^ la salle de l'École des Filles.

Organisation et informations : Salsa Kara, Monsieur Droubly : 0484 / 51 60 60 ☐info@salsakara.be.

Tous les jeudis ^ Stoumont : **Joueurs de Whist** ☐^ 19h30, ^ Village 31, ^ la salle de l'École des Filles.

Organisation et informations : Monsieur Dumont : 080 / 78 54 51.

Tous les derniers jeudis du mois ^ Lorc☐ : **Cours d'art floral** ☐r☐aliser des compositions florales vari☐es au fil des saisons, ^ 19h30, ^ la Salle de l'Union Crelle.

Organisation et informations : Madame Detaille : 0499 / 34 52 99 ☐086 / 43 40 09.

Tous les vendredis ^ Moulin du Ruy : **Danse orientale** ☐de 19h ^ 20h, ^ Moulin du Ruy 13.

Organisation et informations : Bob☐s Gym : 0497 / 06 08 61 ☐bobsgym@hotmail.com.

Durant toute l'ann☐e, du mercredi au dimanche ^ Moulin du Ruy : **Cours de cuisine** ☐☐veiller vos papilles gustatives en apprenant ^ r☐aliser une cuisine savoureuse, transposable au quotidien, de 19h ^ 22h ☐^ partir de 40€, ^ Moulin du Ruy 27.

Organisation et informations : Vivacook ☐0489 / 56 57 57 ☐info@vivacook.be.



Site d'Exception

Administration communale de Stoumont

Adresse: Route de l'Amblève 41 - 4987 STOUMONT
 Téléphone: 080/29.26.50 Fax: 080/29.26.69
 Site Internet: www.stoumont.be
 e-mail: administration.communale@stoumont.be

Collège communal

| | | | |
|--|----------------------------------|-------------------------------|--|
| Didier GILKINET <i>Bourgmestre</i> | Moulin du Ruy 87 080/78.51.52 | 080/29.26.64 0474/97.82.33 | Etat civil - Sécurité - Personnel - urbanisme - Aménagement du Territoire - Mobilité - Communication. didier.gilkinet@stoumont.be |
| Philippe GOFFIN <i>1^{er} échevin</i> | Rahier 52 080/78.54.56 | 080/29.26.64 0472/65.63.01 | Travaux - Production et distribution de l'eau - Agriculture - Patrimoine Forestier - Développement Rural - Cimetières. philippe.goffin@stoumont.be |
| Yvonne PETRE-VANNERUM <i>2^e échevine</i> | Moulin du Ruy 22 080/78.50.54 | 0473/58.89.03 | Enseignement - Accueil Extra-scolaire - Petite Enfance et Jeunesse - Aînés - Santé - Bibliothèque - Sports et Loisirs - Jumelage - Développement de la nature - Energies et Environnement. yvonne.vannerum@stoumont.be |
| Marie MONVILLE <i>3^e échevine</i> | Village, 71 | 0497/15.10.82 | Finances - Patrimoine - Tourisme - Emploi et Egalité des chances - Affaires économiques - Culture et Vie associative - Cultes. marie.monville@stoumont.be |
| Albert ANDRE <i>Président CPAS</i> | Roua 61 | 080/29.26.83 0495/11.36.88 | CPAS - Echevinats du Logement et des Affaires sociales. albert.andre@stoumont.be |

Conseil communal

| | | |
|--|----------------------|---------------|
| Didier GILKINET (VE), <i>Président</i> | Moulin du Ruy 87 | 080/78.51.52 |
| Dominique GELIN, <i>Secrétaire</i> | | 080/29.26.60 |
| Membres du Collège communal : | | |
| Philippe GOFFIN (VE) | Rahier 52 | 080/78.54.56 |
| Yvonne PETRE-VANNERUM (VE) | Moulin du Ruy 22 | 080/78.50.54 |
| Marie MONVILLE (VE) | Village, 71 | 0497/15.10.82 |
| Albert ANDRE (VE) | Roua 61 | 0495/11.36.88 |
| Conseillers communaux: | | |
| José DUPONT (SD) | Rahier 109 | 0475/36.71.97 |
| Gaëtan DEPIERREUX (SD) | Heilrimont 17 | 0476/53.02.53 |
| Jacqueline DEWEZ (SD) | Hasoumont, 3 | 0495/79.82.72 |
| Cécile GILLEMANN (SD) | Cheneux, 8 | 0494/46.90.77 |
| Samuel BEAUVOIS (SD) | Xhierfomont, 52 | 0497/76.65.33 |
| Daniel LAMBOTTE (SD) | Chauveheid, 87 | 086/32.20.08 |
| Pascal BEAUPAIN (VE) | Neuville, 87 | 0497/41.89.43 |
| Marylène LAFFINEUR (VE) | Rte de l'Amblève, 61 | 0496/92.23.30 |

Conseil de l'Action Sociale

| | | |
|---|----------------------|---------------|
| Albert ANDRE (VE), <i>Président</i> | Roua 61 | 0495/11.36.88 |
| Valérie SIMON, <i>Secrétaire</i> | | 080/29.26.85 |
| Conseillers CPAS: | | |
| Marianne MARTINY (VE) | Borgoumont, 100 | 0472/59.21.84 |
| Bernadette ABRAS (VE) | Roua 10 | 080/78.51.61 |
| Joëlle MARECHAL (VE) | Rue de l'église, 35 | 080/78.58.40 |
| Eric DECHAMP (VE) | Rte de l'Amblève, 42 | 080/75.12.80 |
| Catherine COLINET (SD) | Heilrimont, 9 | 080/78.63.86 |
| Rik GOYENS (SD) | Neuville 44 | 086/43.34.01 |
| Jeannine LEFEBVRE (SD) | Targnon, 40 | 080/78.51.63 |
| Pol PIRON (SD) | Rte de l'Amblève, 47 | 080/78.60.91 |
| VE: Liste Vivre ensemble | | |
| SD: Liste Stoumont Demain | | |
| NB : E-mail des Conseillers Communaux et CPAS : prenom.nom@stoumont.be | | |

Services communaux

| | Route de l'Amblève 41 | | Route de l'Amblève 45 | |
|--|-----------------------|---------------|---------------------------------|--|
| Secrétaire communale | Dominique GELIN | 080/29.26.60 | dominique.gelin@stoumont.be | Office du Tourisme |
| Assistant secrétaire - Informatique | Sébastien PONCIN | 080/29.26.65 | sebastien.poncini@stoumont.be | Roger SCHYNS |
| Patrimoine - Taxes - Assurances | Christine DETAILLE | 080/29.26.62 | christine.detaille@stoumont.be | Tél: 080/29.26.80 |
| Gestion du personnel | Nicole BONMARIAGE | 080/29.26.57 | nicole.bonmariage@stoumont.be | Fax : 080/29.26.81 |
| Enseignement - Arrêtés police-Agenda | Odile TROCH | 080/29.26.67 | odile.troch@stoumont.be | office.tourisme@stoumont.be |
| Population - Etat civil | Anne-Sophie MOËS | 080/29.26.50 | anne-sophie.moes@stoumont.be | Recette régionale |
| Accueil - Population - Permis conduire | Colette GOFFIN | 080/29.26.50 | colette.goffin@stoumont.be | Christiane DADOUMONT |
| Urbanisme | Eliane FONTAINE | 080/29.26.56 | eliane.fontaine@stoumont.be | 080/29.26.82 |
| Urbanisme | Anne-Sophie MOËS | 080/29.26.56 | anne-sophie.moes@stoumont.be | christiane.dadoumont@stoumont.be |
| Etat civil - Cimetières | Patricia CREMER | 080/29.26.52 | patricia.cremer@stoumont.be | Bibliothèque communale |
| Agent technique Travaux | Christian COLLIENNE | 080/29.26.55 | christian.collienne@stoumont.be | Nicole BONMARIAGE |
| Agent technique Travaux | Alain LAMBERT | 080/29.26.54 | alain.lambert@stoumont.be | 080/29.26.89 |
| Communication - Etrangers - Cas.jud. | Jean LEBRUN | 080/29.26.53 | jean.lebrun@stoumont.be | Nicole.bonmariage@stoumont.be |
| Comptabilité communale - Taxes | Nicole MARVILLE | 080/29.26.58 | nicole.marville@stoumont.be | Agence Locale Emploi |
| Assistante comptabilité | Patricia CREMER | 080/29.26.59 | patricia.cremer@stoumont.be | Catherine MARTIN |
| Agent constatateur | Jean-Marc REUL | 0472/19.13.81 | jean-marc.reul@stoumont.be | cathlavenne@hotmail.com |
| Accueil Temps Libre - PCDN | Anne LEJEUNE | 080/29.26.66 | anne.lejeune@stoumont.be | |
| Service des travaux | | | | |
| Chef des ouvriers | Dominique PIERLOT | 0495/34.64.62 | Roanne, 25 | dominique.pierlot@stoumont.be |
| Magasinier garage communal | Roger NEMERLIN | 080/78.53.67 | Borgoumont, 23 | roger.nemerlin@stoumont.be |
| Fontainier | Geoffrey MATHIEU | 0473/33.84.91 | Rahier, 6 | |
| Fontainier | Daniel SEFFER | 0473/65.25.91 | Moulin de Rahier, 16 | |
| Fossoyeur | Pascal DUMONT | 0474/97.82.03 | Chauveheid, 52 | pascal.dumont@stoumont.be |

Centre Public d'Action Sociale (CPAS)

| | Route de l'Amblève 45 - Fax 080/29.26.88 | | |
|----------------------------|--|--------------|--------------------------------|
| Secrétaire CPAS | Valérie SIMON | 080/29.26.85 | valerie.simon@stoumont.be |
| Accueil - Administration | Liliane DOYEN | 080/29.26.84 | liliane.doyen@stoumont.be |
| Assistante sociale en chef | Ariane BACQUELAINE | 080/29.26.87 | ariane.bacquelaine@stoumont.be |
| Assistante sociale | Sarah PASTOR | 080/29.26.86 | sarah.pastor@stoumont.be |
| Assistante sociale | Christel HOUBA | 080/29.26.83 | christel.houba@stoumont.be |
| Stoumobile | | | |
| Réservation et conditions | 0478/48.00.14 ou | 080/29.26.87 | |

Police locale

| |
|--|
| Route de l'Amblève 19 |
| Alain ALBERT |
| Inspecteur principal |
| 080/28.19.40 |
| alain.albert@stavelotmalmedy.be |